

**Direction Vie institutionnelle
Service de l'Assemblée**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du lundi 05 février 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit, le cinq février, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 30 janvier 2018.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Hakim SABRI, , assure la présidence de 18H05 à 21H26.

M. le Maire assure la présidence de 21H27 à 22H08.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Hakim SABRI - M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sonia YASSIA - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Anouche AGOBIAN - Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - M. Patrice VOIR - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Alain BREUIL

Absents ayant donné pouvoir :

M. Eric PIOLLE donne pouvoir à M. Hakim SABRI de 18H05 à 21H26

Mme Elisa MARTIN donne pouvoir à M. Bernard MACRET de 18H05 à 22H08

Mme Kheira CAPDEPON donne pouvoir à Mme Mondane JACTAT de 18H05 à 22H08

M. Sadok BOUZAIENE donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 22H04 à 22H08

Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à M. Antoine BACK de 20H39 à 22h08

M. Olivier BERTRAND donne pouvoir à Mme Salima DJIDEL de 18H05 à 20H35

M. Claus HABFAST donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 18H05 à 22H08

M. Raphaël MARGUET donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 20H37 à 22H08

M. Pierre MERIAUX donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS de 18H05 à 20H35

Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART de 20H02 à 22H08

M. Jérôme SAFAR donne pouvoir à Mme Sarah BOUKAALA de 18H05 à 22H08

Mme Marie-José SALAT donne pouvoir à Mme Anouche AGOBIAN de 18H05 à 22H08

M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 18H05 à 22H08

M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à Mme Nathalie BERANGER de 18H05 à 18H55

Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à Mme Bernadette CADOUX de 18H05 à 19H07

Absents excusés :

Mme Mireille D'ORNANO

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BOILEAU

Discours introductif de M. SABRI, président de séance.

Mme GARNIER donne une information sur le fait que la traduction en Langue des Signes Française concernera désormais uniquement les premières délibérations.

Questions orales

Question orale du CCI D portant sur la cour de récréation de l'école primaire de la Houille Blanche.

M. SABRI suspend la séance à 18h13 et donne la parole à M. Romain BERGERON.

Reprise de la séance à 18h15. Réponse de M. SABRI.

Question orale du groupe Ensemble à Gauche présentée M. TUSCHER portant sur « Refonder ensemble l'avenir des C.C.I. »

Réponse de M. SABRI.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2017 a été adopté.

Pour : 48 – Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche – Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National.

DELIBERATION N° 1-(3982) - RENDU ACTE - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 23 mai 2016.

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, Mme TAVEL.

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.

DELIBERATION N° 2-(3994) - POLITIQUE DE LA VILLE - Conventions du plan de sauvegarde des copropriétés du 60-120 et 130-170 galerie de l'Arlequin et principe de participation aux réhabilitations de logements sociaux

Intervention(s) : Mme BOILEAU, Mme RAKOSE, M. BRON, M. BREUIL, Mme BERANGER, M. TUSCHER, M. CONFESSON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions du plan de Sauvegarde des copropriétés 60-120 et 130-170 Galerie de l'Arlequin,**
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les conventions telles que soumises en annexes à la délibération.**

Délibération : Adoptée

Pour : 57

Contre : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 3-(3688) - ACTION SOCIALE - Avenant financier 2018 à la convention pluriannuelle entre la Ville de Grenoble et la Mission Locale de Grenoble portant sur les années 2016 à 2018.

Intervention(s) : Mme BOILEAU

M. SABRI suspend la séance à 19h39 pour laisser la parole à Mme BESSIERE et Mme GARAC.

Reprise de séance à 19h57, M. DENOYELLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accorder à la Mission Locale de Grenoble pour l'année 2018, une subvention de fonctionnement d'un montant de 405 000 € au titre de la politique d'insertion.**
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant financier joint à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : M. BARBIER, Mme BERNARD, Mme BOILEAU, M. BRON, M. CLOUAIRE, Mme JACTAT.

DELIBERATION N° 4-(3552) - ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES - SAEML GEG
Augmentation de capital - Modification des statuts

Intervention(s) : Mme OLMOS, M. BREUIL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser l'augmentation de capital de la SAEML GEG par apport en nature par les communes de Presle, Vinay, Saint-Marcellin, Villard-Bonnot, Allemont, Séchilienne pour un montant total de de 967 603.14 euros correspondant à 13 482 actions.
- d'autoriser l'augmentation de capital de la SAEML GEG par apport en numéraire par les communes de Le Moutaret, Crets-En-Belledonne, La Ferrière, Pinsot pour un montant total de 2 870.80 euros correspondant à 40 actions.
- d'autoriser l'augmentation de capital de la SAEML GEG par apport en numéraire par la ville de Grenoble pour un montant de 947 364 euros correspondant à 13 200 actions.
- d'autoriser la modification de l'article 6 des statuts.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes (M. FRISTOT)

DELIBERATION N° 5-(4017) - FINANCES - SPL SAGES- cession des actions de la ville de Grenoble

Intervention(s) : Mme OLMOS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la cession à Grenoble-Alpes Métropole des 975 actions détenues par la ville de Grenoble au capital de la SPL SAGES, au prix de 364 euros l'action, soit un prix total de 354 900 euros
- d'autoriser Madame Maud TAVEL, représentante de la ville de Grenoble au conseil d'administration de la SPL SAGES à voter la cession de ces actions

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Contre : 1 Rassemblement National

Abstention(s) : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes (Mme TAVEL)

DELIBERATION N° 6-(3928) - SPORT - Partenariat avec l'association Agence Pour l'Education par Le Sport - Convention d'objectifs dans le cadre du programme national "Education par le sport dans les villes".

Intervention(s) : M. BOUZAIENE, M. CARROZ, M. BREUIL, M. CHAMUSSY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention d'objectif 2018 à intervenir entre l'Agence pour l'Éducation par Le Sport et la ville de Grenoble ci-annexée, et l'attribution à cette association d'une subvention de 10 000 € au titre de l'année 2018 ;**
- **d'autoriser Monsieur Le Maire à la signer.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 7-(3943) - ACTION INTERNATIONALE ET EUROPEENNE - Convention cadre 2018-2020 et convention spécifique 2018 entre la ville de Grenoble et la Représentation de la Commission européenne en France pour le Centre d'information Europe Direct Grenoble.

Intervention(s) : M. MACRET, M. CLOUAIRE, M. CHAMUSSY, M. BREUIL, Mme BOILEAU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser le Maire à signer, avec la Représentation en France de la Commission européenne, la convention-cadre 2018-2020 relative au projet « Europe Direct » et la convention spécifique pour l'année 2018 relative au Centre d'information Europe Direct Grenoble ;**
- **d'accepter une subvention de 32 000 € versée au titre de l'année 2018 par la Représentation de la Commission européenne en France ;**
- **de co-financer au moins pour moitié les actions proposées en 2018.**

Délibération : Adoptée

Pour : 57

Contre : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 64-(4215) - VOEU - subordonnant toute expulsion locative à la justification d'un relogement.

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, M. BREUIL, Mme GARNIER, M. TUSCHER, M. VOIR.

**Un amendement oral est présenté par M. BREUIL, celui-ci est repoussé : Pour : 1
Rassemblement National – Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble – Contre :
50**

**Un amendement oral est présenté par Mme GARNIER, celui-ci est adopté : Pour : 48 –
Abstention(s) : 2 Rassemblement de Gauche et de Progrès (Mme JORDANOV et M.
VOIR) – Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement
National.**

**Le Conseil Municipal de Grenoble demande aux parlementaires ainsi qu'aux
rapporteurs du projet de loi ELAN de réviser la loi afin d'y introduire l'obligation de
relogement en cas d'expulsion locative.**

Voeu : Adopté à l'unanimité

Pour : 50

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

M. SABRI suspend la séance à 20h47 pour la pause repas. Reprise de la séance à 21h27.

M. le Maire reprend la présidence.

DELIBERATION N° 8-(3958) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble -
Présentation du programme d'expositions de l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**- d'approuver la mise en œuvre du programme des expositions temporaires du musée de
Grenoble pour l'année 2018, conformément aux budgets indiqués.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 9-(3983) - AFFAIRES CULTURELLES - Soutien aux opérateurs culturels – Attribution de subventions : conventions et avenants financiers – Exercice budgétaire 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de dire que les montants des subventions attribués par la Ville aux opérateurs culturels (cf. tableau annexe 1) sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions de cette même séance du conseil municipal ;**
- **d'approuver les termes des conventions et avenants liant la Ville et les opérateurs culturels bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € joints en annexe ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.**

Délibération : Adoptée

Pour : 43

Abstention(s) : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme BERNARD, Mme BOUILLON, M. MARGUET, Mme RAKOSE, M. BOUZAIENE, M. BACK, Mme CADOUX, M. MALBET.

DELIBERATION N° 10-(3981) - AFFAIRES CULTURELLES - Convention pluriannuelle d'objectifs 2018 - 2020 entre l'association « Centre international des musiques nomades » (CIMN), le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs entre le CIMN, le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et la ville de Grenoble ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention, jointe en annexe.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 11-(3980) - AFFAIRES CULTURELLES - La Belle Électrique - Avenant n°11 au contrat de délégation de service public conclu avec l'association "MixLab" - Participation du délégant pour compensation de sujétions de service public.

Intervention(s) : M. VOIR, Mme BERNARD, M. le Maire, M. CARROZ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n° 11 au contrat de délégation de service public conclu avec l'association « MixLab », joint en annexe, conformément à l'avis de la commission de DSP ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ;
- de dire que le montant de la subvention est intégré à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du conseil municipal.

Délibération : Adoptée

Pour : 56

Contre : 1 Rassemblement National

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes (M. BOUZAIENE)

DELIBERATION N° 12-(3979) - AFFAIRES CULTURELLES - Bourse des arts plastiques 2018 - Désignation des lauréates et attribution des prix.

Intervention(s) : Mme BERNARD, M. BREUIL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de suivre l'avis du jury de la Bourse des arts plastiques 2018 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer une bourse de 5 000 € à chacune des lauréates de la bourse des arts plastiques 2018 : Aela ROYER et Gabrielle BOULANGER.

Délibération : Adoptée

Pour : 57

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 13-(3956) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Gratuité pour la journée du 3 mars 2018 - Convention d'occupation du domaine public avec l'association Laboratoire dans le cadre de la deuxième édition de l'opération « Paysage > Paysages ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la gratuité des entrées du musée de Grenoble pour la journée du samedi 3 mars 2018 ;
- d'approuver les termes de la convention d'occupation du domaine public avec l'association Laboratoire ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 14-(3953) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Avenants aux conventions de partenariat avec France Télévisions et Le Petit Bulletin pour la saison culturelle 2017-2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des avenants aux conventions de partenariat avec France Télévisions (annexe n° 1) et Le Petit Bulletin (annexe n° 2) pour la saison culturelle 2017-2018 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 15-(3957) - AFFAIRES CULTURELLES - Musée de Grenoble - Convention de partenariat en matière de communication dans le cadre de l'exposition « De Delacroix à Gauguin. Chefs-d'œuvre dessinés du XIXe du musée de Grenoble » avec Dauphiné Médias.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat ci-jointe avec Dauphiné Médias ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 16-(3936) - AFFAIRES CULTURELLES - Bibliothèque municipale de Grenoble (BMG) - Printemps du Livre 2018 - Lectures au Théâtre municipal de Grenoble - Tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'inscrire les lectures de la saison 2017-2018 du Théâtre municipal de Grenoble dans les conditions tarifaires suivantes :

Plein tarif : 8 € et tarif réduit : 5 € (personne porteuse de handicap, invalide et un accompagnateur, usagers inscrits des bibliothèques de Grenoble). La gratuité sera appliquée aux moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, demandeurs d'Asile, allocataires de minimas sociaux et aux intervenants du Printemps du Livre.

- d'approuver lesdits tarifs de l'édition 2018 du Printemps du Livre qui se déroulera du 21 au 25 mars 2018.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 17-(3929) - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire de Grenoble – Conventions de partenariat avec les associations Ecole de Musique Itinérante des 4 Montagnes (EMI4M), les Amis des Arts et du Musée de Die, Barbarin & Fourchu et MJC / Théâtre Prémol pour l'année scolaire 2017-2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association Ecole de Musique Itinérante des 4 Montagnes (EMI4M) pour un concert le 7 mars 2018, jointe en annexe n° 1 ;

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec les Amis des Arts et du Musée de Die pour un concert le 11 mars 2018, jointe en annexe n° 2 ;

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association Barbarin & Fourchu dans le cadre de leur programmation « Musique (en robe) de chambre » pour l'année 2018, jointe en annexe n° 3 ;

- d'approuver les termes de la convention de partenariat dans le cadre de la mise à disposition du Théâtre Prémol par l'association MJC / Théâtre Prémol du 19 mars au 7 avril 2018, jointe en annexe n° 4 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les dites conventions.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 18-(3938) - AFFAIRES CULTURELLES - Signature d'un protocole transactionnel/ Utilisation photo

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes du protocole transactionnel joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 19-(3925) - SPORT - Conventions de mise à disposition de locaux avec les associations Grenoble Alpes Badminton, Grenoble Basket 38, Vallier Pétanque et Tennis Club Villeneuve.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions ci-annexées pour la mise à disposition, à titre gratuit, de locaux aux associations Grenoble Alpes Badminton, Grenoble Basket 38, Vallier Pétanque et Tennis Club Villeneuve ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 20-(3962) - SPORT - Reconstruction du local associatif à usage de siège social - Association sportive US ABBAYE - Information du Conseil municipal.

- Le Conseil municipal prend acte des informations relatives à l'opération de construction d'un nouveau local associatif sur le tènement du stade Stijovik (50, chemin de la Poterne), avec une mise à disposition de celui-ci prévue début 2019 à l'association sportive US Abbaye pour établissement de son siège social, en remplacement de l'actuel local associatif utilisé par ce club dans le quartier, 3 rue Marius Riollet.

DELIBERATION N° 21-(3873) - SPORT - Avenants financiers aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations sportives - Avenant financier à la convention de partenariat pluriannuelle avec Grenoble Roller pour l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les avenants financiers aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations sportives ainsi que l'avenant financier à la convention de partenariat pluriannuelle avec l'association Grenoble Roller (annexe 1) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers correspondants annexés à la présente délibération (annexes 2 et 3) ;

- de dire que les montants de subventions sont intégrés à la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée

Pour : 51

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble

DELIBERATION N° 22-(3896) - AFFAIRES SCOLAIRES - Paiement exceptionnel de factures au Collège Olympique pour l'utilisation de son restaurant scolaire pour les besoins des élèves du Verderet - Années 2016 et 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser le paiement exceptionnel des factures jointes en annexe, relatives aux dépenses générées par l'utilisation par la Ville des locaux de restauration du Collège Olympique pour les besoins de restauration des élèves de l'école du Verderet durant les années 2016 et 2017.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 23-(3842) - AFFAIRES SCOLAIRES - Participation financière 2018 de la ville de Grenoble aux Organismes de Gestion des Ecoles Catholiques (OGEC) des écoles privées grenobloises en contrat d'association avec l'Etat - Avenants aux conventions initiales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour l'année 2018 avec les écoles concernées les avenants financiers fixant la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de ces établissements.

Délibération : Adoptée

Pour : 54

Abstention(s) : 2 Rassemblement de Gauche et de Progrès (Mme BOUKAALA, M. VOIR) + 2 Ensemble à Gauche

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme DATHE, M. MARGUET, M. MONGABURU, Mme LEMOINE, Mme OLMOS, M. CLOUAIRE.

DELIBERATION N° 24-(3156) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - ZA des Peupliers 12-14 rue des Trembles, cession d'un bâtiment à l'Association Pour Jeunes Adultes Handicapés de l'Isère (APAJH 38)

Délibération : REPORTEE

DELIBERATION N° 25-(3850) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS -
Établissement Public Foncier Local du Dauphiné : Cession, acquisitions et gestion de réserves foncières en portage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné à vendre les parcelles cadastrées IT0121 et IT0122, mises en réserve foncière dans le cadre de l'opération « d'Alembert », à la société Grenoble Habitat, ou toute autre personne morale qui s'y substituerait, au prix global de 947 110,76€HT ;
- de demander à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné d'autoriser dès à présent la société Grenoble Habitat à réaliser les études et diagnostics nécessaires, à déposer toute demande d'autorisation du droit des sols et à procéder à la déconstruction du bâti ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibération : Adoptée

Pour : 41

Abstention(s) : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble

Ne prennent pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes (Mme GARNIER) + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 26-(3978) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Cessions, acquisitions et gestion de biens divers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'acquérir auprès de la SCI le Parc Valérien Perrin ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle un volume numéroté 10 constituant l'assiette de cheminements piétonniers et d'allées de circulation, autour des immeubles situés rue de New York, rue Bévière et rue Charrel, conformément aux clauses et conditions de la notice 1 ci-annexée ;
- de dire que cette acquisition sera réalisée à l'euro symbolique ;
- d'autoriser la cession par la SEM InnoVia du lot F2 de la ZAC Bouchayer-Viallet à la société Bouygues Immobilier ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle en vue de la réalisation d'un programme tertiaire d'environ 3 000 m² de surface de plancher, avec une charge foncière de 200 euros le m² de surface de plancher, conformément aux clauses et conditions de la notice 2 ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces affaires.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 27-(3977) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Cession au bénéfice de la SRI GANESH de plusieurs appartements au sein de l'immeuble situé 2 rue Renaudon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de céder à la SRI GANESH ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle les appartements appartenant à la Ville, situés 2 rue Renaudon au sein de la copropriété cadastrée section BE n°23, pour une surface utile d'environ 268 m² ;
- de céder l'ensemble des lots de cette copropriété au prix de 200 000 euros hors taxes, en précisant que des conditions particulières concernant notamment le respect du cahier des charges architecturales et une clause résolutoire en cas de non réalisation des travaux dans le délai fixé seront intégrées à l'acte de vente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette cession et notamment l'acte authentique.

Délibération : Adoptée

Pour : 43

Abstention(s) : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble

DELIBERATION N° 28-(3922) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Accord de principe en vue de la cession à la SAEIM Grenoble Habitat des lots n°4 et n°6 de l'ensemble immobilier situé 8 rue Pierre Duclot pour y réaliser une opération de logements - Autorisation donnée à la SAIEM Grenoble Habitat de réaliser des études de terrain et de déposer toute demande d'autorisation du droit des sols.

Intervention(s) : M. TUSCHER, M. FRISTOT, Mme RICHARD-FINOT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le principe de la cession à Grenoble Habitat des lots n°4 et 6 de l'ensemble immobilier situé 8 rue Pierre Duclot ;
- d'autoriser Grenoble Habitat à réaliser des sondages et études et à déposer toute demande d'autorisation du droits des sols nécessaire à cette opération.

Délibération : Adoptée

Pour : 49

Contre : 7 Réussir Grenoble

Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche

DELIBERATION N° 29-(3878) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Accord de principe en vue de la cession à la SAIEM Grenoble Habitat du bâtiment communal situé à l'angle des rues Desaix et Colonel Dumont pour la construction d'une opération de logements - Autorisation donnée à la SAIEM Grenoble Habitat de réaliser des études de terrain et de déposer toute demande d'autorisation du droit des sols.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le principe de la cession à Grenoble Habitat du bâtiment situé angle rue Desaix / rue Colonel Dumont occupé par les services de la Ville de Grenoble et la SPL eaux de Grenoble -Alpes ;

- d'autoriser Grenoble Habitat à réaliser des sondages et études et à déposer toute demande d'autorisation du droit des sols nécessaire à cette opération.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 30-(3898) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Appel à projet habitat participatif : groupes lauréats retenus pour 2 terrains situés 40 rue Blanche Monier et 4 ter rue Moyrand - Autorisation donnée de réaliser des études de terrain et de déposer toute demande d'autorisation du droit des sols.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le principe de la cession du tènement situé 4 ter rue Moyrand cadastré section DE n°174) au groupement « la Belle Verte » ;

- d'approuver le principe de la cession du tènement situé 40 rue Blanche Monier cadastré section AY n°134, 135, 136 et 137) au groupement « Habitat Flûte » ;

- d'autoriser le groupement « La Belle Verte » à réaliser des sondages et relevés et à déposer toute demande d'autorisation du droit des sols nécessaire à cette opération ;

- d'autoriser le groupement « Habitat Flûte » à réaliser des sondages et relevés et à déposer toute demande d'autorisation du droit des sols nécessaire à cette opération.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 31-(3547) - URBANISME CESSIONS ACQUISITIONS - Secteur Beauvert - Ilot D - Complément à la délibération du 21 septembre 2015 - Signature de la promesse de bail à construction au profit de la SAS Coopérative "Graine de Bitume" et de la Société d'Habitation des Alpes ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elles.

Délibération : REPORTEE

DELIBERATION N° 32-(3880) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Convention d'occupation du domaine public entre la ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole – Halle Hospitalités dans le Parc Paul Mistral occupée par la SASP FC Grenoble Rugby

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public au profit de Grenoble-Alpes Métropole sur une partie du parc Paul Mistral, pour l'implantation d'une Halle Polyvalente Hospitalités ;**
- **de consentir cette occupation pour une durée de soixante mois maximum, moyennant une redevance annuelle de 56 655 euros, conformément au projet de convention annexé à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 33-(3932) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Convention de mise à disposition de locaux pour le Palais de l'Université.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et l'Université Grenoble-Alpes ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux telle que soumise en annexe à la délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prennent pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes (Mme COMPARAT) + 1 Réussir Grenoble (M. FILIPPI)

DELIBERATION N° 34-(3904) - ENVIRONNEMENT - ECO-PATURAGE Bastille 2018 -
Renouvellement de la convention entre M. BEAUFILS et la Ville de Grenoble pour le pâturage de moutons et de chèvres sur le site de la Bastille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre Monsieur Xavier BEAUFILS et la Ville de Grenoble, définissant les conditions d'intervention susmentionnées.

Délibération : Adoptée

Pour : 57

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 35-(3891) - ANIMATION - Tarif Foire des Rameaux 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver et d'appliquer, à compter de l'année 2018, les tarifs des droits de place de la Foire des Rameaux annexés à la présente délibération ;

- d'approuver les modalités de facturation susvisées concernant le remboursement des coûts des consommations d'électricité engagés par la ville de Grenoble pour la Foire des Rameaux ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association d'Organisation d'Animation et de Bienfaisance – Défense d'Intérêt Professionnel Forains Indépendants, relative au remboursement des coûts des consommations d'électricité avancés par la Ville, annexée à la présente délibération ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec chaque forain exerçant son activité sur le site de l'Esplanade lors de la Foire des Rameaux, annexée à la présente délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Contre : 7 Réussir Grenoble

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 36-(3883) - ACTION SOCIALE - Convention entre la Ville de Grenoble et l'association Les Vacances Solidaires - Adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention d'adhésion à l'association « Les Vacances Solidaires », telle que soumise en annexe à la délibération ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ;**
- **de verser le règlement de l'adhésion de 1 600€ à l'association « Les Vacances Solidaires » pour l'exercice 2018.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 37-(3885) - ACTION SOCIALE - Convention entre la Ville de Grenoble et l'association "Vacances Ouvertes" - Adhésion

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le bulletin d'adhésion à l'association « Vacances Ouvertes », tel que soumis en annexe à la délibération,**
- **de verser le règlement de la cotisation de 165€ à l'association « Vacances Ouvertes » pour l'exercice 2018 ;**
- **d'approuver les termes de la convention passée entre la Ville de Grenoble et l'association « Vacances Ouvertes » ,**
- **d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention telle que soumise en annexe à la délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 38-(3872) - ACTION SOCIALE - Avenants Financiers concernant les associations exerçant dans les champs de la citoyenneté, de la vie des quartiers et du développement des territoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à l'association Maison de l'Enfance Clos d'or une subvention de 1 200 euros ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier tel que soumis en annexe à la délibération,
- de dire que le montant de la subvention est intégré dans la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil municipal.

Délibération : Adoptée

Pour : 55

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme MARTIN, M. DE CEGLIE.

DELIBERATION N° 39-(3586) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Convention de mise à disposition de locaux entre la ville de Grenoble et les associations Lefop illétrisme, Copeaux d'abords et Secours Populaire Français.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions entre la ville de Grenoble et les associations Lefop Illetrisme, Les Copeaux d'Abords et le Secours Populaire Français ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions telles que soumises en annexes à la délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 40-(4081) - ACTION SOCIALE - Avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens du 20 juin 2016 entre la Ville de Grenoble et l'Association Le Fournil

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'accorder à l'association le Fournil pour l'année 2018 une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000€;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier joint à la présente délibération ;**
- **de dire que le montant de cette subvention est intégré à la délibération générale d'affectations de subventions sur crédits existants de cette même séance du conseil municipal.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 41-(3975) - VIE DES ASSOCIATIONS - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association PAYS'AGES pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le versement d'une subvention de 14 000 € au titre de l'année 2018**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre l'association Pays'Agés et la ville de Grenoble.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 42-(3871) - DEMOCRATIE LOCALE - Convention d'Objectifs et de Moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Alpesolidaires pour la gestion du dispositif "Fonds de Participation des Habitants".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention passée entre la Ville de Grenoble et Alpesolidaires,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention telle que soumise en annexe à la délibération,**
- **d'attribuer à Alpesolidaires, la subvention de 47 600€ pour la gestion du Fonds de Participation des Habitants pour l'exercice 2018.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 43-(3916) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Centre de Santé de l'Arlequin - mise à disposition des locaux du 162 Galerie de l'Arlequin à l'Association de gestion des centres de santé (AGECSA)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'adopter les termes de la convention de mise à disposition de locaux situés 162 Galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble, ci-annexée, à l'Association de GEstion des Centres de SANTé,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 44-(4063) - ANIMATION - CELEBRATION DES 50 ANS DES JEUX OLYMPIQUES d'hiver de Grenoble – Convention d'occupation du domaine public – Occupation d'un chalet au Palais des Sports Stand OT / COLJOG / CDOS / Troupes de Montagne / GUC Ski

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un chalet pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 au Palais des Sports pour le stand de l'Office de Tourisme de Grenoble ;**
- **D'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un chalet pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 au Palais des Sports pour le stand du COLJOG**
- **D'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un chalet pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 au Palais des Sports pour le stand du CDO**
- **D'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un chalet pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 au Palais des Sports pour le stand des Troupes de Montagnes**
- **D'approuver la convention d'occupation du domaine public relative à l'occupation d'un chalet pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 au Palais des Sports pour le stand du GUC Ski**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des conventions d'occupation du domaine public telles qu'annexée à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 45-(4064) - ANIMATION - CELEBRATION DES 50 ANS DES JEUX OLYMPIQUES d'hiver de Grenoble – convention de partenariat avec la Direction régionale de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) de l'académie de Grenoble pour les School Winter Games - les 6 et 9 février 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la ville de Grenoble et l'UNSS pour l'organisation des cérémonies des spectacles d'ouverture et de clôture des ISF Schools Winter Games au Palais des sports de Grenoble les 6 et 9 février 2018, telle que jointe en annexe de la présente délibération ;**
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 46-(4062) - ANIMATION - CELEBRATION DES 50 ANS DES JEUX OLYMPIQUES d'hiver de Grenoble – Convention d'occupation du domaine public, du 10 au 24 février 2018 Buvette, restauration salée, restauration sucrée.

Un amendement est déposé par M. BERTRAND, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'Association Les Amis des Boites à vélo pour la tenue d'un stand restauration sucrée/salée au Palais des sports pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 ;**
- D'approuver la convention d'occupation du domaine public avec l'Association Festiv'arts pour la tenue d'un stand buvette au Palais des sports pendant les célébrations des 50 ans des Jeux Olympiques du 10 au 24 février 2018 ;**
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions telles qu'annexée à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 47-(4073) - DOMAINE PUBLIC - CELEBRATION DES 50 ANS DES JEUX OLYMPIQUES d'hiver de Grenoble - Palais des sports Pierre Mendès France : convention d'occupation du domaine public avec la Fédération Française des sports de glace pour l'organisation d'un gala de patinage artistique le 27 février 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la mise à disposition du Palais des sports Pierre Mendès France au profit de la Fédération Française de Sports de Glace pour l'organisation d'un gala de patinage artistique le 27 février 2018 ;**
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public afférente à cette manifestation.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 63-(4171) - ANIMATION - Célébration par la Ville de Grenoble des 50 ans des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble - convention d'échange et de partenariat télévisuel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention d'échange et de partenariat télévisuel, joint en annexe, avec le partenaire ;**
- d'autoriser M. le Maire à poursuivre l'accord de partenariat et à signer la convention s'y reportant.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 48-(3806) - DOMAINE PUBLIC - Palais des Sports Pierre Mendès France : convention d'occupation du domaine public avec CATERPILLAR FRANCE SAS pour leur événement d'entreprise le 23 avril 2018. Convention d'occupation du domaine public avec la S.A.S.U ZOUAVE pour l'organisation du concert de Shakaponk le 16 mars 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la mise à disposition du Palais des sports Pierre Mendès France au profit de Caterpillar France SAS pour l'organisation de leur événement d'entreprise le 23 avril 2018.**
- d'autoriser la mise à disposition du Palais des sports Pierre Mendès France au profit de de la S.A.S.U Zouave pour l'organisation du concert de Shakaponk le 16 mars 2018.**

-d'autoriser le maire ou son représentant à signer les conventions d'occupation du domaine public afférentes à ces manifestations

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 49-(3900) - PERSONNEL MUNICIPAL - Modalités d'organisation des astreintes.

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, M. VOIR, Mme TAVEL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de définir les astreintes nécessaires au bon fonctionnement des services de la Ville conformément au tableau ci-dessus ;

- d'appliquer aux agents titulaires et contractuels effectuant des astreintes, selon leur filière, le décret n°2015-415 du 14 avril 2015 et les arrêtés ministériels du 14 avril 2015 et le décret n°2002-147 du 7 février 2002 et l'arrêté ministériel du 3 novembre 2015 ;

-de décider que la présente délibération abroge et remplace les dispositions de la délibération 59-(2348) du 6 novembre 2017.

Délibération : Adoptée

Pour : 40

Contre : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès

Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche + 1 Rassemblement National

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble

DELIBERATION N° 50-(3496) - PERSONNEL MUNICIPAL - Précisions sur certains emplois : ouverture au recrutement d'agents contractuels

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'ouvrir au recrutement d'agents contractuels un poste d'ingénieur territorial de responsable d'Unité Projets et Opérations Bâtiments et deux postes d'ingénieur territorial de Conducteur d'Opération.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Contre : 7 Réussir Grenoble

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 51-(3682) - PERSONNEL MUNICIPAL - Attribution d'une indemnité de conseil à Monsieur Hervé THOUMINE, chef de service comptable des finances publiques à la Trésorerie de Grenoble Municipale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'allouer une indemnité annuelle de conseil à Monsieur Hervé THOUMINE, chef de service comptable des finances publiques à la Trésorerie de Grenoble Municipale, correspondant au traitement brut annuel afférent à l'indice brut 100, à compter du 12 février 2018.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 52-(4052) - PERSONNEL MUNICIPAL - Information sur une convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Grenoble auprès de Grenoble Alpes Métropole.

- Le conseil municipal prend acte de la mise à disposition partielle (10% de son temps de travail), à titre onéreux de Monsieur Curto auprès de Grenoble Alpes Métropole, à compter du 1^{er} février 2018, pour une durée de un an.

DELIBERATION N° 53-(3919) - PERSONNEL MUNICIPAL - Information sur une convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Grenoble auprès du Comité Social de la Ville de Grenoble.

- Le conseil municipal prend acte de la mise à disposition à titre onéreux de Madame Sihem AZOUZI auprès du Comité Social de la Ville de Grenoble, à compter du 1^{er} février 2018, pour une durée de trois ans.

DELIBERATION N° 54-(3966) - PERSONNEL MUNICIPAL - Demande protection fonctionnelle

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, Mme TAVEL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de mettre en œuvre la protection fonctionnelle sollicitée par les agents et de prendre en charge les frais de procédures et honoraires d’avocat dus par la collectivité pour les faits suivants :

- faits du 22/11/2017 pour menaces, injures**
- faits du 22/11/2017 pour menaces, injures**
- faits du 22/11/2017 pour menaces, injures**
- faits du 12/12/2017 pour violences, injures**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 55-(3913) - PERSONNEL MUNICIPAL - Remise gracieuse de dette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d’accorder une remise gracieuse de dette à un agent territorial pour un montant de 1 520,23 euros.**

Délibération : Adoptée

Pour : 56

Contre : 2 Réussir Grenoble (Mme CADOUX, Mme PELLAT-FINET)

DELIBERATION N° 56-(4003) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de mission des élu-e-s

**Un amendement est déposé par Mme TAVEL, celui-ci est adopté à l'unanimité :
Pour : 40 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes + 2 Ensemble à Gauche -
Ne prennent pas part au vote : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :

2^{ème} Comité partenaires associations nationales Qualité Air 2018

- Les 8 et 9 janvier 2018 à Paris – M. JACTAT

Visite du Centre d'hébergement et rencontre avec le maire de Briançon

- Les 9 et 10 janvier 2018 à Briançon – B. MACRET

Visite du Centre d'hébergement et Rencontre avec le maire de Briançon

- Les 9 et 10 janvier 2018 à Briançon – E. PIOLLE

Réunion échange autour de la politique municipale en direction des retraités et des personnes âgées

- Le 13 janvier 2018 à Vaulx-en-Velin – K. CAPDEPON

Assemblée générale de la Fédération française des Clubs Alpains et de Montagne

- Le 20 janvier 2018 à Valence – P. MERIAUX

Commission Politique de la Ville

- Le 24 janvier 2018 à Paris – M. BOILEAU

Conseil d'administration de l'Agence France Locale

- Le 30 janvier 2018 à Paris – H. SABRI

Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture

- Le 30 janvier 2018 à Lyon – M. JULLIAN

Cérémonie nationale de remise du Label « Ville active et sportive »

- Du 31 janvier au 2 février 2018 à Toulouse – S. BOUZAIENE

Voyage à Auschwitz organisé par le CRIF

- Du 3 au 5 février 2018 à Auschwitz en Pologne – E. PIOLLE

Journée d'études « vieillesse (im) mobilités »

- Le 5 février 2018 à Paris – K. CAPDEPON

Sommet des maires – réseau Villes-santé OMS
- Les 12 et 13 février 2018 à Copenhague – M. JACTAT

Sommet des maires – réseau Villes-santé OMS
- Les 12 et 13 février 2018 à Copenhague – E. PIOLLE

Délibération : Adoptée
Pour : 42

Ne prennent pas part au vote : 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 57-(3939) - ADMINISTRATION GENERALE - Prise en charge des frais de séjours et de déplacements des personnes, intervenants extérieurs invités par la ville de Grenoble pour l'année 2018.

Un amendement est déposé par Mme TAVEL, celui-ci est adopté à l'unanimité :
Pour : 40 Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Ecologistes + 8 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2 Ensemble à Gauche -
Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre en charge, sur présentation des justificatifs, les frais relatifs aux déplacements du monde culturel et des personnes extérieures dans le cadre des activités du Département Ville Emancipatrice, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 147 000,00 Euros ;

- de prendre en charge, sur présentation des justificatifs, l'ensemble des frais de déplacement des personnes extérieures pour les projets de la Direction Urbanisme et Aménagement, pour les intervenants Plate-forme, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 2 500,00 Euros ;

- de prendre en charge sur présentation des justificatifs, l'ensemble des frais de déplacements et de séjours pour le recours éventuel, par la Direction Environnement et Cadre de Vie, à des experts, des intervenants, ou des spécialistes sur des sujets transversaux en rapport avec l'environnement ou le cadre de vie, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 700 Euros ;

- de prendre en charge sur présentation des justificatifs, l'ensemble des frais de déplacements et de séjours de la Direction Relation Citoyenne, pour l'organisation de conférences et animations dans le cadre de ses activités de soutien et d'accompagnement des associations et de la vie associative locale et avec les cimetières (conférences historiques liées au patrimoine funéraire), dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 1 500,00 Euros ;

- de prendre en charge, sur présentation des justificatifs, l'ensemble des frais de déplacements et de séjours pour la Direction de la Santé Publique et Environnementale, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 2 000 Euros.

- de prendre en charge, sur présentation des justificatifs, l'ensemble des frais de déplacement des intervenants invités à l'initiative de la Direction Générale des Services, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 8 000,00 Euros ;

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 58-(3560) - INTERCOMMUNALITE - METROPOLE - Convention de gestion des services avec Grenoble-Alpes Métropole

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention relative à la gestion des services entre la Métropole et la ville de Grenoble,**
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document y afférent.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 59-(3709) - FINANCES - Nouvelle garantie Emprunt ZAC Presqu'île SEM INNOVIA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la Ville à garantir les emprunts sus-indiqués, que la SEM INNOVIA va contracter auprès du Crédit Coopératif et de la Banque Postale, selon les conditions décrites ci-dessus, pour les sommes de 2 233 000 € et 4 467 000 €. Ces garanties sont accordées à hauteur respectivement de 1 786 400 € et 3 573 600 €, soit 80 % des emprunts. Ces garanties sont accordées pour la durée totale des prêts. Il est toutefois précisé que le taux effectivement appliqué sera en vigueur à la date d'effet du contrat ;

- qu'au cas où la SEM INNOVIA, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, la ville de Grenoble s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple demande de l'organisme prêteur, adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des ressources dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que le prêteur discute au préalable avec l'organisme défaillant ;

- d'autoriser Monsieur le Maire de la ville de Grenoble à signer avec la SEM INNOVIA une convention dont la signature conditionne l'octroi des prêts et précisant les termes de ces garanties et à intervenir au nom de la commune aux contrats d'emprunt qui seront passés entre les établissements et cet organisme ;

- que la Ville s'engage, pendant toute la durée de la période d'amortissement des prêts conclus par cet organisme, à dégager en cas de besoin des moyens suffisants pour couvrir le montant des annuités correspondantes, à hauteur de la quotité garantie.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 60-(3972) - FINANCES - Annulation titres de recettes - loyers et charges 102 B Galerie de l'Arlequin

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter l'annulation des titres de recettes relatifs aux loyers et charges du local commercial situé au 102B Galerie de l'Arlequin pour les mois d'avril 2017 à janvier 2018 d'un montant total de 1415,44 €TTC.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Ne prennent pas part au vote : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 61-(3901) - FINANCES - Réaménagement d'un prêt de la Société Dauphinoise pour l'Habitat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la ville de Grenoble à réitérer sa garantie pour l'emprunt que la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) a réaménagé auprès de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, selon les conditions citées en annexe ;
- qu'au cas où la SDH, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues, ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus, la ville de Grenoble s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple demande de l'organisme prêteur, adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des ressources dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que le prêteur discute au préalable avec l'organisme défaillant ;
- d'autoriser Monsieur le Maire de la ville de Grenoble à signer le bon pour cautionnement solidaire précisant les termes de cette garantie et à intervenir au nom de la commune au contrat d'emprunt passé entre l'établissement prêteur et la SDH ;
- que la ville de Grenoble s'engage, pendant toute la durée de la période d'amortissement du prêt réaménagé par la SDH, à dégager en cas de besoin des moyens suffisants pour couvrir le montant des annuités correspondantes, à hauteur de la quotité garantie.

Délibération : Adoptée

Pour : 57

Abstention(s) : 1 Rassemblement National

DELIBERATION N° 62-(3528) - FINANCES - Affectations de subventions sur crédits existants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.

Exercice : 2018

BUDGET : VILLE DE GRENOBLE

Article : **6574** (chapitre 65)

Commission Ville durable

LES AMIS DES BOITES A VELO GRENOBLE

4 000,00

Commission Ville émancipatrice

AD2S - ASS POUR DEVELOPPEMENT SPORTS DE SABLE	18 000,00
AMICALE LAIQUE DE GRENOBLE USEP	2 700,00
ASIEG - ASS SPORTIVE ITALO EUROPEENNE DE GRENOBLE	2 500,00
BOXING CLUB MULTISPORTS VILLENEUVE GRENOBLE	20 967,00
COMITE DES FETES BOULISTES DE GRENOBLE (CFBG)	4 000,00
FAIS NOUS RÊVER, AGENCE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT (APELS)	10 000,00
GRENOBLE HANDISPORTS	5 700,00
GRENOBLE ISERE MÉTROPOLE PATINAGE (GIMP)	45 425,00
GRENOBLE ROLLER	3 600,00
GRENOBLE TENNIS	132 000,00
HOCKEY CLUB GRENOBLE (GAZON)-HCG	1 800,00
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ASSOCIATION - OMS	70 500,00
SKATEPARK DE GRENOBLE (ASSOCIATION)	10 000,00
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES (UNSS)	1 650,00
YETI'S GRENOBLE ROLLER HOCKEY	12 500,00
AMIS DU MUSEUM DE GRENOBLE	6 000,00
ANAGRAMME	8 500,00
ASS ETUDIANTS MASTER DIFFUSION CULTURE (AEMD)	1 000,00
BARBARIN ET FOURCHU	28 500,00
CENTRE DES ARTS DU RECIT EN ISERE	15 000,00
CENTRE INTERNATIONAL DES MUSIQUES NOMADES	175 216,00
CINEMATHEQUE DE GRENOBLE	47 500,00
CNAC/CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN - LE MAGASIN	206 524,00
COMPAGNIE FRANCOIS VEYRUNES - ASS 47/49	10 000,00
COMPAGNIE LES MUTINS	2 000,00
COMPAGNIE LES VOISINS DU DESSOUS	15 000,00
COMPAGNIE PASCOLI - ASS TERMINAL DANSE	6 000,00
CREARC/CENTRE DE CREATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES	30 000,00
CULTUR'ACT - LE PRUNIER SAUVAGE	55 000,00
EPI D'OR-OPHELIA THEATRE	14 000,00
EPIDERME	10 000,00
ESPACE 600 (ASSOCIATION)	95 860,00
FA SOL LATINO	2 000,00
HARMONIE DE GRENOBLE	23 000,00
HISTOIRES DE...	15 000,00
JAZZ CLUB DE GRENOBLE	10 000,00
LA FABRIQUE DES PETITES UTOPIES	15 000,00
LA FABRIQUE OPERA - GRENOBLE	4 000,00
LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS REUNIS	8 000,00
LA MAISON DE L'IMAGE	51 500,00
LA MARMITE	15 000,00
LE CINE CLUB DE GRENOBLE	5 000,00
LE PIED A COULISSE - LE PACIFIQUE/CDC	37 500,00
LE STUD	90 000,00
LES COMPAGNIES REUNIES	2 900,00
LES HARMONIQUES DU NEON	3 000,00
LES VEILLEURS (COMPAGNIE THEATRALE)	10 000,00
LIEU D'IMAGES ET D'ART (LIA) - CENTRE D'ART BASTILLE (CAB)	15 000,00
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE-CINEMA LE MELIES-FOL 38	26 000,00
L'OREILLE EN FETE - MUSEE EN MUSIQUE	28 500,00
MAISON DES ENSEIGNANTS & EDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE (CINEDUC)	4 000,00
MIXLAB	190 000,00
MJC PREMOL	25 000,00
MUSIQUES CREATIVES DU SUD	61 750,00
POETIQUES INDUSTRIES	10 000,00

RETOUR DE SCENE-DYNAMUSIC	16 000,00
SOCIETE DES AMIS DES ARTS DE GRENOBLE (SADAG)	900,00
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DE GRENOBLE	7 600,00
SOCIETE DES ECRIVAINS DAUPHINOIS	400,00
SPACEJUNK GRENOBLE	42 300,00
UNIVERSITE INTER-AGES DU DAUPHINE/UIAD	4 000,00
COOP SCOL ALPHONSE DAUDET MATERNELLE	2 437,00
COOP SCOL AMPERE MAT	1 645,00
COOP SCOL AMPERE PRIMAIRE	3 485,00
COOP SCOL ANATOLE FRANCE ELEMENTAIRE	3 556,00
COOP SCOL ANATOLE FRANCE MATERNELLE	2 394,00
COOP SCOL ANTHOARD	5 362,00
COOP SCOL BAJATIERE ELEMENTAIRE	2 461,00
COOP SCOL BAJATIERE MATERNELLE	1 705,00
COOP SCOL BEAUVERT ELEMENTAIRE	5 859,00
COOP SCOL BERRIAT MAT	1 650,00
COOP SCOL BIZANET MATERNELLE	1 895,00
COOP SCOL BIZANET MIXTE	3 993,00
COOP SCOL BUFFON MATERNELLE	1 862,00
COOP SCOL CH TURC MIXTE	3 951,00
COOP SCOL CLAUDE BERNARD MATERNELLE	1 125,00
COOP SCOL CLEMENCEAU MIXTE	3 322,00
COOP SCOL COLONEL DRIANT MATERNELLE	2 594,00
COOP SCOL CORNELIE GEMOND MATERNELLE	1 867,00
COOP SCOL DAUDET ELEMENTAIRE	2 243,00
COOP SCOL DIDEROT MAT	2 174,00
COOP SCOL ELISEE CHATIN ELEMENTAIRE	4 056,00
COOP SCOL ELISEE CHATIN MATERNELLE	2 583,00
COOP SCOL F BUISSON MIXTE	5 545,00
COOP SCOL GRAND CHATELET ELEMENTAIRE	4 972,00
COOP SCOL GRAND CHATELET MATERNELLE	2 058,00
COOP SCOL HOUILLE BLANCHE MATERNELLE	1 896,00
COOP SCOL HOUILLE BLANCHE MIXTE	3 408,00
COOP SCOL JARDIN DE VILLE ELEMENTAIRE	1 577,00
COOP SCOL JARDIN DE VILLE MATERNELLE	1 565,00
COOP SCOL JEAN JAURES MATERNELLE	2 329,00
COOP SCOL JEAN JAURES MIXTE	4 064,00
COOP SCOL JEAN MACE MIXTE	3 843,00
COOP SCOL JEAN RACINE ELEMENTAIRE	3 461,00
COOP SCOL JEAN RACINE MATERNELLE	2 342,00
COOP SCOL JOSEPH VALLIER	1 754,00
COOP SCOL JOSEPH VALLIER MATERNELLE	2 079,00
COOP SCOL JULES FERRY MIXTE	5 436,00
COOP SCOL JULES VERNE MATERNELLE	2 209,00
COOP SCOL LA FONTAINE ELEMENTAIRE	2 778,00
COOP SCOL LA FONTAINE MATERNELLE	1 919,00
COOP SCOL LA RAMPE MATERNELLE	2 025,00
COOP SCOL LA SAVANE MATERNELLE	1 374,00
COOP SCOL LE LAC ELEMENTAIRE	3 463,00
COOP SCOL LE LAC MATERNELLE	2 041,00
COOP SCOL LE VERDERET PRIMAIRE	6 688,00
COOP SCOL LEON JOUHAUX ELEMENTAIRE	5 540,00
COOP SCOL LES BUTTES ELEMENTAIRE	2 044,00
COOP SCOL LES BUTTES MATERNELLE	1 341,00
COOP SCOL LES FRENES MATERNELLE	1 461,00
COOP SCOL LES GENETS ELEMENTAIRE	3 287,00
COOP SCOL LES TREMBLES ELEMENTAIRE	2 156,00
COOP SCOL LIBERATION ELEMENTAIRE	3 846,00

COOP SCOL LUCIE AUBRAC ELEMENTAIRE	5 344,00
COOP SCOL MALHERBE PRIMAIRE	7 031,00
COOP SCOL MARCEAU MATERNELLE	2 692,00
COOP SCOL MARIE REYNOARD MATERNELLE	2 720,00
COOP SCOL MENON CORNELIE GEMOND MIXTE	3 938,00
COOP SCOL MILLET MATERNELLE	1 195,00
COOP SCOL NICOLAS CHORIER MATERNELLE	2 123,00
COOP SCOL NICOLAS CHORIER MIXTE	1 907,00
COOP SCOL PAUL BERT MIXTE	5 555,00
COOP SCOL PAUL PAINLEVE MATERNELLE	1 803,00
COOP SCOL PAUL PAINLEVE MIXTE	2 321,00
COOP SCOL SIDI BRAHIM ELEMENTAIRE	2 978,00
COOP SCOL SIDI BRAHIM MATERNELLE	1 911,00
COOP SCOL ST LAURENT ELEMENTAIRE	2 774,00
OGEC DE L'ECOLE EXTERNAT NOTRE-DAME	124 440,00
OGEC ECOLE PRIMAIRE LES CHARMILLES	37 400,00
OGEC ECOLE SAINT JOSEPH DE GRENOBLE	72 080,00
OGEC ECOLE SAINT-PIERRE DU RONDEAU	82 280,00
OGEC EXTERNAT SAINT BRUNO	115 600,00
OGEC INSTITUT BAYARD	82 960,00
LA FOULEE BLANCHE ASSOC.	3 000,00
BEST GRENOBLE INP - BOARD OF EUROPEAN STUDENTS OF TECHNOLOGY	700,00
CENTRE D'ETUDES CANADIENNES (CECG)	700,00
COUP DE POUCE ETUDIANTS GRENOBLE (CPEG)	1 200,00
CREARC/CENTRE DE CREATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES	3 000,00
HUMACOOP/RESEAU REGIONAL D'ACTION HUMANITAIRE & COOPERATION	500,00
L'OREILLE EN FETE - MUSEE EN MUSIQUE	1 400,00
TROISIEME BUREAU - COMITE DE LECTURE	1 000,00

Commission Ville solidaire et citoyenne

LE FOURNIL	35 000,00
MISSION LOCALE DE GRENOBLE POUR EMPLOI & INSERTION 16/25 ANS	405 000,00
ALPESOLIDAIRES	47 600,00
COLLECTIF DES USAGERS DE LA BIFURK - CUB	2 300,00
ME CLOS D'OR	1 200,00
UNION DE QUARTIER RIVE DROITE - COMMUNE LIBRE ST LAURENT	3 000,00
ADA - ACCUEIL DEMANDEURS D'ASILE	12 000,00
APARDAP/PARRAINAGE REPUBLICAIN POUR DEMANDEURS D'ASILE (...)	5 000,00
COMITE ISEROIS DE SOUTIEN AUX SANS PAPIERS (CISSP)	2 900,00
GRENOBLE FIERTES	5 000,00
PAYS'AGES, LA MAISON DES SAGES	14 000,00

TOTAL ARTICLE 3 049 064,00

TOTAL BUDGET 3 049 064,00

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 7 Réussir Grenoble + 1 Rassemblement National

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme BERNARD, Mme BOUILLON, M. MARGUET, Mme RAKOSE, Mme MARTIN, M. DE CEGLIE, M. BARBIER, Mme BOILEAU, M. BRON, M. CLOUAIRE, Mme JACTAT, M. BOUZAIENE, Mme DATHE, M. MONGABURU, Mme LEMOINE, Mme OLMOS, M. BACK, Mme CADOUX, M. MALBET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H08

ANNEXE(S)

N°	NATURE	FURNISSEURS OU BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANT
----	--------	------------------------------	-------	---------

II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D' ACTIONS EN JUSTICE :

17-2208	Arrêté (15/11/2017)	CDMF - Avocats	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête introduite par Madame Faouzia PERRIN devant le Tribunal Administratif de Grenoble.	
17-2287	Arrêté (21/11/2017)	Cabinet FAVET	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par Madame et Monsieur AUBERT, tendant à l'annulation de la délivrance du permis de construire n° PC 38 185 16U1062 du 20 janvier 2017 sur un terrain sis 17 bis rue Bizanet à la SARL MACCAGNO.	
17-2452	Arrêté (18/12/2017)	CDMF - Avocats	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par la SCI MILLEMIERE le 9/11/2017, tendant à l'annulation de l'arrêté n°17-1794 en date du 13/09/2017 délivrant à la SCI 3ASM le permis de construire n° PC 38185 16 U1061.	
17-2453	Arrêté (18/12/2017)	CDMF - Avocats	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par M. Denis HITZ le 11/09/2017, tendant à l'annulation de l'arrêté n°17-0490 en date du 13/03/2017 délivrant à Monsieur MADANI le permis de construire n° PC 38185 11 1026 M01.	

III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :

	convention de participation financière aux coûts des équipements de la ZAC Presqu'île (26/10/2017)	ESRF 71 avenue des Martyrs CS 40220 38043 Grenoble Cédex 9	Bâtiment BIM18 de l'ESRF - convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC Presqu'île.	Montant de la participation financière : 123 220,80 € TTC
	convention de participation financière aux coûts des équipements de la ZAC Presqu'île (11/09/2017)	Grenoble Alpes Métropole 3 rue Malakoff CS 50053 38031 Grenoble Cédex	Unité de production biomasse « BIOMAX » de Grenoble Alpes Métropole - convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC Presqu'île.	Montant de la participation financière : 756 868,80€ TTC

IV - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIERE :

17-2216	Arrêté (18/10/2017)	M. DESCOMBE Benoît	Cimetière Grand Sablon - Titre n°485 - Nouveau columbarium du 18/10/2017 au 17/10/2047.	Redevance : 769 €
17-2217	Arrêté (18/10/2017)	M. et Mme MARIN Joachim et Emilienne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°486 - Nouveau columbarium du 18/10/2017 au 17/10/2047.	Redevance : 769 €
17-2218	Arrêté (19/10/2017)	M. PIVETTA Roméo	Cimetière Saint Roch - Nouvelle Concession du 19/10/2017 au 18/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2219	Arrêté (19/10/2017)	Mme CIAMPO Bernadette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°488 - Nouveau Columbarium du 19/10/2017 au 18/10/2032.	Redevance : 380 €
17-2220	Arrêté (19/10/2017)	M. et Mme MOREL Patrick et Colette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°489 - Renouvellement de concession du 25/10/2017 au 24/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2221	Arrêté (25/10/2017)	M. FITOUSSI Salomon	Cimetière Grand Sablon - Titre n°490 - Nouvelle concession du 20/10/2017 au 19/10/2047.	Redevance : 660 €
17-2222	Arrêté	Mme BOUVIER Isabelle	Cimetière Grand Sablon - Titre n°491 - Nouveau	Redevance : 380 €

17-2223	(23/10/2017)				colombarium du 23/10/2017 au 22/10/2032.	
	Arrêté (23/10/2017)	M. PINET Bernard			Cimetière Grand Sablon - Titre n°492 - Renouvellement de concession du 03/01/2017 au 02/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2224	Arrêté (23/10/2017)	M. BARDY Christian			Cimetière Grand Sablon - Titre n°493 - Renouvellement de deux concessions du 25/11/2021 au 24/11/2036.	Redevance : 600 €
17-2225	Arrêté (24/10/2017)	Mme ROUDET Nicole			Cimetière Saint Roch - Titre n°494 - Renouvellement de deux concessions du 20/09/2017 au 19/09/2032.	Redevance : 600 €
17-2226	Arrêté (24/10/2017)	M. et Mme ZORTIAN Pierre et Martine			Cimetière Saint Roch - Titre n°495 - Renouvellement de deux concessions du 16/01/2015 au 15/01/2030.	Redevance : 600 €
17-2227	Arrêté (24/10/2017)	M. EYMOZ Marcel			Cimetière Grand Sablon - Titre n°496 - Renouvellement de concession du 21/02/2014 au 20/02/2029.	Redevance : 300 €
17-2228	Arrêté (24/10/2017)	M. et Mme POIZOT Gérard et Eliane			Cimetière Saint Roch - Titre n°497 - Nouvelle concession du 24/10/2017 au 23/10/2047.	Redevance : 660 €
17-2229	Arrêté (25/10/2017)	Mme FLUCHAIRE Marie-Claude			Cimetière Saint Roch - Titre n°498 - Renouvellement de concession du 03/08/2017 au 02/08/2032.	Redevance : 300 €
17-2230	Arrêté (25/10/2017)	Mme SOULE Josiane			Cimetière Saint Roch - Titre n°499 - Renouvellement de concession du 23/11/2017 au 22/11/2047.	Redevance : 660 €
17-2231	Arrêté (01/11/2017)	Mme TOURNIER Anne-Marie			Cimetière Saint Roch - Titre n°500 - Renouvellement de deux concessions du 20/08/2016 au 19/08/2031.	Redevance : 600 €
17-2233	Arrêté (25/10/2017)	M. GROSSO Alain			Cimetière Grand Sablon - Titre n°501 - Renouvellement de concession du 27/10/2017 au 26/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2234	Arrêté (25/10/2017)	Mme GIRARD Annick			Cimetière Grand Sablon - Titre n°502 - Renouvellement de concession du 06/08/2017 au 05/08/2032.	Redevance : 300 €
17-2236	Arrêté (26/10/2017)	Mme LANGONNET Micheline			Cimetière Saint Roch - Titre n°503 - Renouvellement de concession du 08/12/2017 au 07/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2237	Arrêté (26/10/2017)	Mme GRAS France			Cimetière Grand Sablon - Titre n°504 - Renouvellement de concession du 28/10/2017 au 27/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2239	Arrêté (26/10/2017)	M. et Mme TARANTINI Nicolas			Cimetière Grand Sablon - Titre n°505 - Nouvelle concession du 26/10/2017 au 25/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2240	Arrêté (26/10/2017)	M. et Mme TUBIANA Jacques et Juliette			Cimetière Grand Sablon - Titre n°506 - Renouvellement de concession du 17/10/2015 au 16/10/2030.	Redevance : 300 €
17-2242	Arrêté (27/10/2017)	Mme COUTAZ-REPLAN Suzanne			Cimetière Saint Roch - Titre n°507 - Renouvellement de concession du 03/02/2017 au 02/02/2047.	Redevance : 660 €
17-2243	Arrêté (27/10/2017)	M. LAUTIER Maurice			Cimetière Grand Sablon - Titre n°508 - Renouvellement de concession du 31/10/2017 au 30/10/2032.	Redevance : 300 €
17-2244	Arrêté	Mme CELSE Monique			Cimetière Saint Roch - Titre n°509 - Renouvellement de	Redevance : 300 €

17-2245	(27/10/2017) Arrêté (27/10/2017)	M. CAVALLLO Paul	concession du 14/07/2017 au 13/07/2032.	Redevance : 300 €
17-2247	Arrêté (30/10/2017)	Mme CLEMENT Christine	Cimetière Saint Roch - Titre n°510 - Renouvellement de concession du 21/05/2017 au 20/05/2032.	Redevance : 660 €
17-2248	Arrêté (30/10/2017)	M. RASCHETTI Jean-Luc	Cimetière Grand Sablon - Titre n°511 - Nouvelle concession du 30/10/2017 au 29/10/2047.	Redevance : 300 €
17-2251	Arrêté (30/10/2017)	M. et Mme BONNET Roland	Cimetière Saint Roch - Titre n°512 - Renouvellement de concession du 29/07/2017 au 28/07/2032.	Redevance : 300 €
17-2252	Arrêté (30/10/2017)	M. ELVECQUE David	Cimetière Saint Roch - Titre n°513 - Renouvellement de concession du 01/04/2020 au 31/03/2035.	Redevance : 769 €
17-2253	Arrêté (30/10/2017)	Mme FAORO Anne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°514 - Nouveau columbarium du 30/10/2017 au 29/10/2047.	Redevance : 300 €
17-2254	Arrêté (31/10/2017)	M. JOUBERT-BOSSE Bernard	Cimetière Grand Sablon - Titre n°515 - Renouvellement de concession du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2255	Arrêté (31/10/2017)	Mme AUDIAT Anna	Cimetière Grand Sablon - Titre n°516 - Renouvellement de concession du 25/10/2015 au 24/10/2030.	Redevance : 300 €
17-2256	Arrêté (31/10/2017)	Mme MIEUSSET Marie-Jeanne	Cimetière Grand Sablon - Titre n°517 - Renouvellement de concession du 02/06/2017 au 01/06/2032.	Redevance : 300 €
17-2259	Arrêté (31/10/2017)	M. DELCROIX Denis	Cimetière Grand Sablon - Titre n°518 - Renouvellement de concession du 04/08/2017 au 03/08/2032.	Redevance : 300 €
17-2260	Arrêté (01/11/2017)	M. GRUNWALD Daniel	Cimetière Grand Sablon - Titre n°519 - Renouvellement de concession du 10/05/2013 au 09/05/2028.	Redevance : 1 146 €
17-2261	Arrêté (01/11/2017)	M. et Mme DECHASSEY Marc et Magali	Cimetière Grand Sablon - Titre n°520 - Renouvellement de concession du 06/01/2017 au 05/01/2067.	Redevance : 660 €
17-2262	Arrêté (02/11/2017)	M. et Mme DE HEAULME DE BOUTSOCQ Richard et Jeannine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°521 - Renouvellement de concession du 24/05/2015 au 23/05/2045.	Redevance : 600 €
17-2264	Arrêté (02/11/2017)	Mme BERTRAND Geneviève	Cimetière Grand Sablon - Titre n°522 - Renouvellement de deux concessions du 18/07/2016 au 17/07/2031.	Redevance : 300 €
17-2265	Arrêté (02/11/2017)	Melle GAGLIARDINI Dominique	Cimetière Grand Sablon - Titre n°523 - Renouvellement de concession du 13/11/2015 au 12/11/2030.	Redevance : 600 €
17-2266	Arrêté (02/11/2017)	Melle AVILES Lucie	Cimetière Saint Roch - Titre n°524 - Renouvellement de deux concessions du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2267	Arrêté (03/11/2017)	M. et Mme ASTESANA Christophe et Valérie	Cimetière Grand Sablon - Titre n°525 - Renouvellement de concession du 15/11/2017 au 14/11/2032.	Redevance : 660 €
17-2268	Arrêté	M. JOUVET Jean-Louis	Cimetière Saint Roch - Titre n°526 - Renouvellement de concession du 30/01/2016 au 29/01/2046.	Redevance : 300 €
			Cimetière Grand Sablon - Titre n°527 - Renouvellement de	Redevance : 300 €

17-2269	(03/11/2017)	M. LANCINI Jean-Pierre	concession du 02/10/2016 au 01/10/2031.	Redevance : 300 €
17-2270	Arrêté (03/11/2017)	M. BLUTEAU Bernard	Cimetière Grand Sablon - Titre n°528 - Renouvellement de concession du 22/11/2017 au 21/11/2032.	Redevance : 300 €
17-2271	Arrêté (03/11/2017)	M. et Mme GABRIEL Maurice et Renée	Cimetière Saint Roch - Titre n°529 - Renouvellement de concession du 01/12/2017 au 30/11/2032.	Redevance : 600 €
17-2272	Arrêté (06/11/2017)	Mme SUFFREN Jeannine	Cimetière Saint Roch - Titre n°530 - Renouvellement de deux concessions du 20/06/2017 au 19/06/2032.	Redevance : 300 €
17-2273	Arrêté (06/11/2017)	M. et Mme ESTADES Alain	Cimetière Grand Sablon - Titre n°531 - Renouvellement de concession du 17/10/2016 au 16/10/2031.	Redevance : 600 €
17-2274	Arrêté (06/11/2017)	M. LIVIO Antoine	Cimetière Saint Roch - Titre n°532 - Renouvellement de deux concessions du 04/09/2017 au 03/09/2032.	Redevance : 300 €
17-2275	Arrêté (08/11/2017)	M. et Mme MEYNET Jean	Cimetière Grand Sablon - Titre n°533 - Renouvellement de concession du 28/09/2016 au 27/09/2031.	Redevance : 300 €
17-2276	Arrêté (08/11/2017)	M. et Mme NAVAS Jean-Marc et Christine	Cimetière Saint Roch - Titre n°534 - Renouvellement de concession du 11/05/2017 au 10/05/2032.	Redevance : 660 €
17-2277	Arrêté (08/11/2017)	M. et Mme UOMOBONO Christian et Chantal	Cimetière Grand Sablon - Titre n°535 - Renouvellement de concession du 03/05/2013 au 02/05/2043.	Redevance : 300 €
17-2278	Arrêté (08/11/2017)	Mme JAMEN Josette	Cimetière Saint Roch - Titre n°536 - Renouvellement de concession du 04/02/2017 au 03/02/2032.	Redevance : 300 €
17-2279	Arrêté (08/11/2017)	M. PAPET LEPINE Jean-Marie	Cimetière Saint Roch - Titre n°537 - Renouvellement de concession du 07/08/2017 au 06/08/2032.	Redevance : 300 €
17-2280	Arrêté (08/11/2017)	M. et Mme AVANZI Roland	Cimetière Grand Sablon - Titre n°538 - Renouvellement de concession du 02/11/2017 au 01/11/2032.	Redevance : 300 €
17-2281	Arrêté (08/11/2017)	Mme ANGLÉS D'AURIAC Francine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°539 - Renouvellement de concession du 11/04/2017 au 10/04/2032.	Redevance : 300 €
17-2304	Arrêté (24/10/2017)	Mme YOVANOVITCH	Cimetière Grand Sablon - Titre n°540 - Renouvellement de concession du 06/11/2017 au 05/11/2032.	Redevance : 621 €
17-2305	Arrêté (08/11/2017)	Mme BOUVAT Josette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°503 - Nouvelle concession du 26/10/2012 au 25/10/2042.	Redevance : 660 €
17-2306	Arrêté (08/11/2017)	M. et Mme ROUVIERE André	Cimetière Saint Roch - Titre n°541 - Renouvellement de concession du 15/11/2017 au 14/11/2047.	Redevance : 300 €
17-2307	Arrêté (10/11/2017)	M. et Mme DUNNER Rodolph et Hélène	Cimetière Saint Roch - Titre n°542 - Renouvellement de concession du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2308	Arrêté (10/11/2017)	Mme VENTURINI Catherine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°543 - Renouvellement de concession du 18/03/2017 au 17/03/2032.	Redevance : 300 €
			Cimetière Grand Sablon - Titre n°544 - Renouvellement de concession du 15/11/2017 au 14/11/2032.	Redevance : 300 €

17-2310	Arrêté (10/11/2017)	Mme MULLER Josiane	Cimetière Grand Sablon - Titre n°545 - Renouvellement de concession du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2311	Arrêté (10/11/2017)	Mme BOET Henriette	Cimetière Saint Roch - Titre n°546 - Nouvelle concession du 09/11/2017 au 08/11/2047.	Redevance : 660 €
17-2312	Arrêté (10/11/2017)	M. BLANC Michel	Cimetière Grand Sablon - Titre N°548 - Renouvellement de concession du 20/11/2017 au 19/11/2047.	Redevance : 660 €
17-2313	Arrêté (10/11/2017)	Mme DESMOULINS Marguerite	Cimetière Saint Roch - Titre n°549 - Renouvellement de concession du 18/03/2017 au 17/03/2032.	Redevance : 300 €
17-2346	Arrêté (10/11/2017)	M. GUEYE Jean-Louis	Cimetière Grand Sablon - Titre n°550 - Nouvelle concession du 10/11/2017 au 09/11/2067.	Redevance : 1 146 €
17-2347	Arrêté (13/11/2017)	Mme GUILLET-DAUPHINIE Danièle	Cimetière Grand Sablon - Titre n°551 - Renouvellement de concession du 20/11/2015 au 19/11/2030.	Redevance : 300 €
17-2383	Arrêté (22/11/2017)	M. KERUZORE-BIANCO René	Cimetière Grand Sablon - Titre n°547 - Renouvellement de concession du 31/07/2016 au 30/07/2031.	Redevance : 300 €
17-2384	Arrêté (20/11/2017)	M. et Mme FABRE Francis et Sylvie	Cimetière Grand Sablon - Titre n°559 - Nouvelle concession du 20/11/2017 au 19/11/2032.	Redevance : 300 €
17-2385	Arrêté (22/11/2017)	M. et Mme PLOTTIN François	Cimetière Saint Roch - Titre n°560 - Renouvellement de deux concessions du 08/02/2016 au 07/02/2031.	Redevance : 600 €
17-2386	Arrêté (21/11/2017)	M. et Mme VERNIS Francis et Marie-France	Cimetière Saint Roch - Titre n°561 - Renouvellement de concession du 02/01/2015 au 01/01/2030.	Redevance : 300 €
17-2387	Arrêté (22/11/2017)	M. et Mme FOURNIER Claude et Simone	Cimetière Saint Roch - Titre n°562 - Renouvellement de concession du 23/11/2017 au 22/11/2032.	Redevance : 300 €
17-2388	Arrêté (22/11/2017)	Mme SGAMBATTO Marie	Cimetière Saint Roch - Titre n°563 - Renouvellement de concession du 20/06/2017 au 19/06/2032.	Redevance : 300 €
17-2389	Arrêté (24/11/2017)	M. et Mme MAZET Jean	Cimetière Saint Roch - Titre n°564 - Renouvellement de concession du 19/08/2016 au 18/08/2031.	Redevance : 300 €
17-2392	Arrêté (24/11/2017)	M. et Mme VILLARD Louis	Cimetière Saint Roch - Titre n°565 - Renouvellement de concession du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2393	Arrêté (28/11/2017)	M. et Mme MARTIN François et Marie-Pierre	Cimetière Grand Sablon - Titre n°566 - Renouvellement de concession du 18/02/2017 au 17/02/2032.	Redevance : 300 €
17-2394	Arrêté (28/11/2017)	M. BARBE Michel	Cimetière Saint Roch - Titre n°567 - Renouvellement de deux concessions du 01/01/2018 au 31/12/2032.	Redevance : 600 €
17-2395	Arrêté (28/11/2017)	M. MARGULJEV Henri	Cimetière Saint Roch - Titre n°568 - Renouvellement de concession du 06/12/2017 au 05/12/2047.	Redevance : 660 €
17-2396	Arrêté (14/11/2017)	M. et Mme DUBOEUF Jean-Paul	Cimetière Saint Roch - Titre n°552 - Renouvellement de concession du 02/01/2017 au 01/01/2032.	Redevance : 300 €
17-2397	Arrêté	M. et Mme GERARD Yves et	Cimetière Saint Roch - Titre n°553 - Renouvellement de	Redevance : 600 €

	(14/11/2017)	Stéphanie	deux concessions du 13/10/2017 au 12/10/2032.	
17-2398	Arrêté (15/11/2017)	Mme HOUDOU Laure	Cimetière Saint Roch - Titre n°554 - Nouvelle concession du 15/11/2017 au 14/11/2032.	Redevance : 300 €
17-2399	Arrêté (15/11/2017)	Mme SERRES Jeannine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°555 - Renouvellement de concession du 12/12/2015 au 11/12/2045.	Redevance : 660 €
17-2400	Arrêté (15/11/2017)	M. BALLESTA Jean-Claude	Cimetière Grand Sablon - Titre n°556 - Renouvellement de concession du 25/08/2017 au 24/08/2032.	Redevance : 300 €
17-2401	Arrêté (17/11/2017)	Mme MESSANA Josiane	Cimetière Saint Roch - Titre n°557 - Renouvellement de concession du 07/11/2015 au 06/11/2030.	Redevance : 300 €
17-2402	Arrêté (20/11/2017)	Mme MONTROYA Violaine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°558 - Nouvelle concession du 20/11/2017 au 19/11/2047.	Redevance : 660 €
17-2419	Arrêté (05/12/2017)	Mme BERTRAND Michèle	Cimetière Saint Roch - Titre n°569 - Renouvellement de concession du 16/12/2017 au 15/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2420	Arrêté (28/11/2017)	Mme LOIODICE Corinne	Cimetière Saint Roch - Titre n°431 - Renouvellement de deux concessions du 08/10/2015 au 07/10/2045. (annule et remplace l'arrêté 17-2079).	Redevance : 1 320 €
17-2421	Arrêté (29/11/2017)	Mme NOVITZKY Agnès	Cimetière Grand Sablon - Titre n°570 - Renouvellement de concession du 20/02/2017 au 19/02/2032.	Redevance : 300 €
17-2422	Arrêté (01/12/2017)	M. GERVAT Pierre	Cimetière Grand Sablon - Titre n°571 - Renouvellement de concession du 18/06/2022 au 17/06/2037.	Redevance : 300 €
17-2423	Arrêté (01/12/2017)	Mme ELZEAR Simone	Cimetière Grand Sablon - Titre n°573 - Renouvellement de concession du 17/12/2017 au 16/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2424	Arrêté (01/12/2017)	Mme CORBET Christine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°572 - Renouvellement de deux concessions du 02/06/2022 au 01/06/2037.	Redevance : 600 €
17-2425	Arrêté (04/12/2017)	Mme CAMBY Joséphine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°574 - Nouvelle concession du 04/12/2017 au 03/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2426	Arrêté (04/12/2017)	M. SANZ Roger	Cimetière Grand Sablon - Titre n°575 - Renouvellement de concession du 07/04/2015 au 06/04/2030.	Redevance : 300 €
17-2427	Arrêté (05/12/2017)	Mme FRATTINA Marie	Cimetière Grand Sablon - Titre n°576 - Renouvellement de concession du 02/12/2017 au 01/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2428	Arrêté (05/12/2017)	M. et Mme FAVIER Jean-Marc	Cimetière Grand Sablon - Titre n°577 - Renouvellement de concession du 23/04/2017 au 22/04/2032.	Redevance : 300 €
17-2429	Arrêté (06/12/2017)	Mme LIAS Frédérique	Cimetière Saint Roch - Titre n°579 - Nouvelle concession du 06/12/2017 au 05/12/2047.	Redevance : 660 €
17-2478	Arrêté (06/12/2017)	M. et Mme AFLALO Louis	Cimetière Grand Sablon - Titre n°578 - Nouvelle concession du 06/12/2017 au 05/12/2067.	Redevance : 1 146 €
17-2479	Arrêté	Mme VENEZIA Marie	Cimetière Grand Sablon - Titre n°580 - Nouvelle	Redevance : 1 146 €

17-2480	(06/12/2017) Arrêté (07/12/2017)	M. et Mme DEVEAU Jean	concession du 06/12/2017 au 05/12/2067. Cimetière Saint Roch - Titre n°581 - Renouvellement de concession du 08/02/2016 au 07/02/2031.	Redevance : 300 €
17-2481	Arrêté (12/12/2017)	M. CROBEDDU Jean-Pierre	Cimetière Grand Sablon - Titre n°582 - Renouvellement de concession du 07/06/2015 au 06/06/2030.	Redevance : 300 €
17-2482	Arrêté (13/12/2017)	Mme ROBIN Françoise	Cimetière Grand Sablon - Titre n°583 - Renouvellement de concession du 30/06/2016 au 29/06/2046.	Redevance : 660 €
17-2483	Arrêté (13/12/2017)	Mme COURTOIS Danièle	Cimetière Saint Roch - Titre n°584 - Renouvellement de concession du 30/11/2015 au 29/11/2030.	Redevance : 300 €
17-2484	Arrêté (13/12/2017)	M. SCHERER Albert	Cimetière Grand Sablon - Titre n°586 - Renouvellement de concession du 30/12/2017 au 29/12/2032.	Redevance : 300 €
17-2485	Arrêté (13/12/2017)	Mme SKOK Simone	Cimetière Grand Sablon - Titre n°587 - Renouvellement de concession du 03/10/2016 au 02/10/2046.	Redevance : 660 €
17-2486	Arrêté (13/12/2017)	M. BERNUS Jean-Pierre	Cimetière Grand Sablon - Titre n°585 - Renouvellement de concession du 11/09/2016 au 10/09/2031.	Redevance : 300 €

OBJET DU MARCHE	1 ^{er} lot concerné	Objet du lot	N° MARCHE				Procédure	Motif de l'avenant	Etat commercial	Servicio subsector	Date de notification de l'avenant	Attributaire	Montant de matériel installé en C.M.T	Montant des modifications financières en C.M.T	Montant des modifications financières
Ecole élémentaire Hoche - études géotechniques	lot unique	idem	15P176				MAPA 25_30 art. 27	> 5 % incidence financière	DIM_SMO	10-oct-17	EGSOL	24500	+ 4206,00	Sans objet	
Mise en sécurité du bâtiment Le Palau	4	Châssis - double vitrage - litiu plâtrés	17	A	T	M	MAPA > 209 art. 27	> 5 % incidence financière	DIM_STB	9-nov-17	LAMBRDA ISOLATION	29901	3175,98	Sans objet	
Reliefs de type architectural et mise en place du patrimoine bâti de la Ville de Grenoble	lot unique	Reliefs de type architectural et mise en place du patrimoine bâti de la Ville de Grenoble	14	A			MAPA 90_209 art. 27	Sans incidence financière	DAUCPAL	2-nov-17	PIREL PLANS INFORMATIQUE	130 000	X	Prorogation de durée	
Location et entretien de systèmes numériques multifonctions pour les services et équipements du CCAS de Grenoble	1	Location et entretien de systèmes numériques multifonctions pour les services et les écoles de la Ville	13	A			Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67		DAUCPAL	23-nov-17	XEROX 3025 713 HEVILY SUR SEINE CEDEX	600 000,00	X	Transfert	
Prestations de démantèlement de matériel et mobilier de la Ville de Grenoble	lot unique	Prestations de démantèlement de matériel et mobilier de la Ville de Grenoble	13	A			MAPA 90_209 art. 27		DAUCPAL	23-nov-17	RIVES DICOSTANZO	192 000,00	X	Fusion	
Marché de MAINTENANCE pour l'opération de Réhabilitation et Estimation de l'Ecole Maternelle Diderot	lot unique	Mémoire d'œuvre	16	IA	P	I	Procédure négociée art. 30.18*	> 5 % incidence financière	DIM_SMO	2-déc-17	NATHALIE SERBAR ARCHITECTE	369 007,40	+ 102 086,22	X	
Hôtel de Ville - changement de régime de revente	lot 1	Electricité	13	A			MAPA > 209 art. 27	> 5 % incidence financière	DIM_STB	11-déc-17	BOUTIGUES ENERGIES ET SERVICE	510 332,29	26 672,23	X	
Location et entretien de systèmes numériques multifonctions pour les services et les écoles de la Ville, ainsi que pour les services et équipements du CCAS de Grenoble	1	Location et entretien de systèmes numériques multifonctions pour les services et les écoles de la Ville	13	A			Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	Prorogation de durée Sans incidence financière	DAUCPAL	11-déc-17	AZA 34230 METLAN	600 000,00	X	Prorogation	
Travaux de démantèlement pour les locaux Espaces verts	lot unique	idem	17	B	T	M	MAPA 25_30 art. 27	> 5 % incidence financière	DIM_STB	17-oct-17	BATTAGLINO	27 704,00	+ 3099,49	X	
Mise en sécurité incendie du bâtiment Le Palau	lot 9	Amélioration du système incendie	17	A	T	M	MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_STB	3-nov-17	ELECTRIC TOLERIE	47 937,41	+ 833,97	X	
Ecole Léon Jouhaux - construction d'un restaurant scolaire	lot 12	Serrurerie	16A1203				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_STB	24-août-17	COMETAL	20 507,00	- 692,00	X	
Ecole Léon Jouhaux - construction d'un restaurant scolaire	lot 9	Electricité externe incendie	16A1200				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_STB	24-août-17	SCALE	67 617,13	+ 3 157,00	X	
Ecole Léon Jouhaux - construction d'un restaurant scolaire	lot 15	Equipement de cuisine	16A1206				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_STB	24-août-17	MERENHOLE	60 020,00	+ 2 545,00	X	
Ecole Léon Jouhaux - construction d'un restaurant scolaire	lot 10	Chauffage ventilation sanitaire	16A1201				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_STB	24-août-17	ECCO GENE CLIMATIQUE	99 790,43	-1 024,56	X	
Mémoire d'œuvre pour l'opération de construction d'une école élémentaire de 10 classes dans le quartier Hoche	lot unique	Mémoire d'œuvre	16A1001					Sans incidence financière	DIM_STB	8-nov-17	C&B ON Architectes	590 054,80	X	Modification de délai	
Mission de CSP Réhabilitation du bâtiment de l'ex-école Saint-Bruno pour la création d'une école maternelle de quatre classes et d'un restaurant	lot unique	Mission de CSP de niveau II	16P014					Sans incidence financière	DIM_SMO	13-nov-17	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	9 500,00	X	Changement de dénomination sociale	
Mission de contrôle technique pour la rénovation et l'entretien de l'école et du restaurant scolaire Buffon	lot unique	Mission de contrôle technique	16P017					Sans incidence financière	DIM_SMO	13-nov-17	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	8 130,00	X	Changement de dénomination sociale	
Démantèlement de deux bâtiments au 40 rue Blanche Monier	lot unique		17	B	T	M	MAPA 25_30 art. 27	> 5 % incidence financière	DIM_SMO	13-nov-17	VECOBIS DEMOLITION ET TRAVAUX PUBLICS	52 049,00	+ 4100,00	X	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 8	plâtrerie, plafonds suspendus, peinture	16A1273				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_SMO	24-nov-17	LAMBRDA ISOLATION	96 348,21	+ 1 664,79	X	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 8	plâtrerie, plafonds suspendus, peinture	16A1273				MAPA > 209 art. 27	< 5 % incidence financière	DIM_SMO	5-déc-17	LAMBRDA ISOLATION	96 348,21	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 9	Carrelage l'éclairage	16A1274				MAPA > 209 art. 27		DIM_SMO	5-déc-17	MIGNOLA	118 250,48	X	Rectification d'une erreur matérielle	

OBJET DU MARCHE	N° lot concerné	Objet du lot	N° MARCHE			PROCESUS	Matière de l'avenant	Groupement	Système d'acheteur	Date de notification de l'avenant	Affectataire	Montant du marché initial en € HT	Montant des modifications financières en € HT	Objet de l'avenant	Justification des modifications financières
Construction du centre sportif Arlequin	lot 10	revêtements de sols sportifs sols souples	16A1725			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	SA AUDONNET ET FILS	81 000,00	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 13	couverts forts courants faibles	16A1728			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	SPE SUD EST	238 531,89	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 5	menuiseries extérieures aluminium	16A1720			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	DIAGONALE SAS	201 736,14	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 6	métallerie	16A1721			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	DIAGONALE SAS	116 035,57	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 1	travaux fondations spéciales gros œuvre VIO	17A1030			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	SDE ENTREPRISE	995 000,00	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 11	équipements sportifs	16A1726			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	FOOGA SARL	24 442,06	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Construction du centre sportif Arlequin	lot 4	façades bardages	17A1022			MAPA > 209 art. 27			DIM_SMD	5-déc-17	PROHSCOL	415 031,94	X	Rectification d'une erreur matérielle	
Mission de contrôle technique pour la construction d'une salle de concert dédiées aux musiques amplifiées	lot unique	Mission de contrôle technique	075164			MAPA 25_ 90 art. 27			DIM_SMD	13-déc-17	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	24 160,00	X	Transfert	

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, préfixer si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attribuaire	Code postal	Ville	Pris global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT
Fourniture d'une solution pour la mise en place du paiement mobile du stationnement pour la ville de Grenoble	lot unique	Fourniture d'une solution pour la mise en place du paiement mobile du stationnement pour la ville de Grenoble	16	A	F	M	302	Appel d'offres	4 ans	hors grpt	DECY-Droits de voirie	3-mai-17	7-jan-17	VERSAILLES	X	300 000,00
Fourniture de peinture, accessoires et revêtements muraux	lot unique	Fourniture de peinture, accessoires et revêtements muraux	17	A	F	B	077	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an, reconductible 3 fois	hors grpt	DAICPL_AL	8-nov.-17	13-déc.-17	SAINTE JEAN DE LA RUEILLE	X	105 000,00
Contrôle, entretien et maintenance des aires de jeux d'extérieur	1	Contrôle des aires de jeux d'extérieur	17	A	S	B	083	MAPA 90_209 art. 27	1 an, reconductible 2 fois	hors grpt	DAICPL_AL	6-sept.-17	29-sept.-17	SAINTE-CLAIR	X	30 000,00
Contrôle, entretien et maintenance des aires de jeux d'extérieur	2	Entretien et maintenance des aires de jeux d'extérieur	17	A	S	B	084	MAPA 90_209 art. 27	1 an, reconductible 2 fois	hors grpt	DAICPL_AL	6-sept.-17	29-sept.-17	RIELIEUR-LA-PAPE	X	39 000,00
Achat de chaussures et boîtes de sécurité	lot 1		17	B	F	B	112	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors grpt	DAICPL_AL	X	21-nov.-17	SAINTE MARTIN D HERES	X	24 500,00
Achat de chaussures et boîtes de sécurité	lot 2		17	B	F	B	113	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors grpt	DAICPL_AL	X	23-nov.-17	DOMENE	X	6 000,00
Achat de chaussures et boîtes de sécurité	lot 3		17	B	F	B	114	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors grpt	DAICPL_AL	X	23-nov.-17	DOMENE	X	7 000,00
Achat de chaussures et boîtes de sécurité	lot 4		17	B	F	B	115	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors grpt	DAICPL_AL	X	23-nov.-17	SAINTE MARTIN FALLAVIER	X	7 000,00
Maintenance des portes, portails et rideaux automatiques et motorisés pour la Ville et le CCAS de la Ville de Grenoble	lot unique	Maintenance des portes, portails et rideaux automatiques et motorisés pour la Ville et le CCAS de la Ville de Grenoble	17	A	S	B	140	Appel d'offres	1 an reconductible 3 fois 1 an	Groupement Ville/CCAS	DAICPL_AL	22-nov.-17	18-déc.-17	CALUIRE	X	200 000,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, préfixée si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Modification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT		
Ecole Maternelle Didot - installation et location de bâtiments modulaires Relance	lot unique		17	A	F	M	145	Procédure concurrentielle art.71	39 mois	hors grpt	DAUCPL_AL	3-mai-17	26-mai-17	COUGNAUD CONSTRUCTION	85 035	LA ROCHE SUR YON	249 340,00	X
Prestations de service d'assurance	1	Tous risques expositions	17	A	S	M	148	Appel d'offres	4 ans fermes	hors grpt	DAUCPL_SIA	6-sept-17	11-oct-17	ASSURANCES SECURITE	59 000	LILLE	X	sans minimum ni maximum
Prestations de service d'assurance	2	Responsabilité civile générale	17	A	S	M	150	Appel d'offres	4 ans fermes	hors grpt	DAUCPL_SIA	6-sept-17	11-oct-17	SMACL ASSURANCES	79 031	MORT	82 873,56	X
Prestations de service d'assurance	3	Responsabilité civile maître d'œuvre	17	A	S	M	151	Appel d'offres	4 ans fermes	hors grpt	DAUCPL_SIA	6-sept-17	11-oct-17	EXPERA ASSURANCE	38 816	GRENOBLE	20 709,97	X
Prestations de service d'assurance	4	Responsabilité garagiste	17	A	S	M	152	Appel d'offres	4 ans fermes	hors grpt	DAUCPL_SIA	6-sept-17	11-oct-17	GRAS SAVOYE RHONE ALPES	69 003	LYON	3 990,00	X
Prestations de service d'assurance	5	flotte automobile et auto-mission	17	A	S	M	153	Appel d'offres	4 ans fermes	hors grpt	DAUCPL_SIA	6-sept-17	11-oct-17	ASSURANCES SECURITE	59 000	LILLE	328 645,84	X
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	1	Location de toilettes sèches	17	B	F	B	154	MAPA 25_90 art. 27	4 mois	hors grpt	DAUCPL_AL		01/06/2017	LES GANDOUSIERS	26310	SAINT DIDIER EN DIOIS	X	6 250,00
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	2	Location de chais	17	B	F	B	155	MAPA 90_209 art. 27	4 mois	hors grpt	DAUCPL_AL		31/05/2017	CHALET XPO	31800	SAINT GAUDENS	X	6 670,00
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	3	Location de distributeur électrique	17	B	F	B	156	MAPA 90_209 art. 27	4 mois	hors grpt	DAUCPL_AL		01/06/2017	ALUSPRO	38320	EYBENS	X	5 430,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché		Procédure	Durée en années, partiel ou reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Modification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	4	Location de matériel techniques sonorisation et lumière	17	B F B	MAPA 25_90 art. 27	4 mois	hors gpt	DAICPL_AL		01/06/2017	ALIS PRO	38320	EYBENS	X	3 750,00
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	5	Location d'un jeu d'eau	17	B F B	MAPA 25_90 art. 27	4 mois	hors gpt	DAICPL_AL		15/06/2017	ROUX-SIBILON Nicolas	38500	SAINT NICOLAS DE MACHERIN	X	29 000,00
Location de matériel pour l'événement "été oh parc"	7	Location de tables walkies	17	B F B	MAPA 25_90 art. 27	2 500,00 maximum	3 500,00 maximum	DAICPL_AL		31/05/2017	SYSOCCO	69153	DECHNES	X	39 500,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A227 32 000 Litres de Gasoil	lot unique	32 000 Litres de Gasoil	17	B F Z	MAPA 90_209 art. 27	X	hors gpt	DAICPL_AL	hors périmètre CAO	15-avr.-17	CHARVET BANCO	69 786	LYON CEDEX 07	32 480,00	X
Travaux de rénovation des canalisations de refoulement des quatre filtres à sable traitant l'eau des petit et grand bassins de la Piscine Jean Biron	lot unique		17	B T M	MAPA 90_209 art. 27	1 mois	hors gpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	28-avr.-17	SADE C.E.T.H.	38 029	GRENOBLE	54 135,00	X
Travaux de désamiantage pour les locaux Espaces verts Champs Elyées,	lot unique		17	B T M	MAPA 25_90 art. 27	3 mois	hors gpt	DIM_STB	hors périmètre CAO	4-mai-17	BATTAGLINO	38 210	TULINS	27 704,00	X
Maintenance des plafonds filtrants de type Halton de la Cuisine Centrale de la Ville de Grenoble	lot unique	Maintenance des plafonds filtrants de type Halton de la Cuisine Centrale de la Ville de Grenoble	17	B S B	Procédure négociée art.30	1 an	hors gpt	DAICPL_AL	hors périmètre CAO	26-juil.-17	HALTON SAS	62 402	BETHUNE	750,00	X
Travaux de régulation au Palais des Sports de Grenoble	lot unique	Travaux de régulation au Palais des Sports de Grenoble	17	B T M	MAPA 25_90 art. 27	2 mois	hors gpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	11-mai-17	ENTREPRISE MOROT SAS	38 120	SANT EGREVE	57 716,00	X
Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A227 10 000 Litres gasoil non routier	lot unique	10 000 Litres gasoil non routier	17	B F Z	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpt	DECY_AT.MECA	hors périmètre CAO	15-mai-17	DYNEFF	34 060	MONTPELLIER	5 750,00	X

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, préfixée si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Emploi de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché	Montant en € HT	
Amenagement espace vert et aire de jeux 3/6 ans - Place Charles Dullin	lot unique	Amenagement espace vert et aire de jeux 3/6 ans - Place Charles Dullin	17	B	T	M	137	MAPA 25_90 art. 27	3 semaines	hors gpr	DECV_ESP_VERTS	hors périmètre CAO	28-jul.-17	SPORTS ET PAYSAGES	38 360	SASSENAGE	35 281,00	X
Stations de ski scolaire pour les sorties des enfants de la ville de Grenoble	lot 1	Ski alpin	17	A	S	B	198	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors gpr	DAUCPL_AL	4-oct.-17	6-nov.-17	DOMAINES SEABLES COMMANAUTESAIRES DU GRESSEVAUDAN (COULET D'ALLEVARD)	38580	LE COULET D'ALLEVARD	X	48 000,00
Stations de ski scolaire pour les sorties des enfants de la ville de Grenoble	lot 2	Ski nordique	17	A	S	B	199	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors gpr	DAUCPL_AL	4-oct.-17	3-nov.-17	ESF AUTRANS	38880	AUTRANS	X	35 000,00
Stations de ski scolaire pour les sorties des enfants de la ville de Grenoble	lot 3	Vauxans d'hiver de la zone de Grenoble et mercredi après-midi	17	A	S	B	200	MAPA 90_209 art. 27	1 an reconductible 1 fois 1 an	hors gpr	DAUCPL_AL	4-oct.-17	3-nov.-17	RM DE GRESSE-EN-VERCOIRS	38650	GRESSE-EN-VERCOIRS	X	17 000,00
Site Alperexo - Travaux de remplacement des lattes de détection incendie	lot unique	Site Alperexo - Travaux de remplacement des lattes de détection incendie	17	A	T	M	201	MAPA 90_209 art. 27	2 mois	hors gpr	DIMM_STB	4-oct.-17	20-oct.-17	SIEMENS SAS	38 433,00	ECHIROLLES	99 800,00	X
Marché subsequent à l'accord-cadre n°148227 32 000 litres ESP95	lot unique	32 000 litres ESP95	17	B	F	Z	204	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpr	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	30-mai-17	DYNEFF	34 060	MONTPELLIER	35 296,00	X
Marché subsequent à l'accord-cadre n°148227 32 000 litres de Gascol	lot unique	32 000 litres de Gascol	17	B	F	Z	205	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpr	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	30-mai-17	DYNEFF	34 060	MONTPELLIER	31 040,00	X
Location-entretien de bobines d'essuyage textile pour les besoins des services et des écoles de la ville de Grenoble	lot unique	Location-entretien de bobines d'essuyage textile pour les besoins des services et des écoles de la ville de Grenoble	17	A	S	B	223	MAPA 90_209 art. 27	4 ans fermes	hors gpr	DAUCPL_AL	hors périmètre CAO	2-nov.-17	MAU ELIS ALPES	38 130	ECHIROLLES	X	190 000,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, précisée si renouvelable avec nombre et durée période reconduction	Groupeement de commandes	Service acheteur	CAO	Modification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché	Montant en € HT		
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 3	Démolition - EG - Enduit de façade	17	A	T	M	245	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	CDREALP	38 530	PONTCHARRA	444 568,87	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 4	Charpente bois - couverture Veture de façade	17	A	T	M	246	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	CHARPENTE CONTEMPORAINE	38 330	SAINTE NAZAIRE LES EYMES	216 754,48	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 5	Menuiserie extérieure aluminium - Occultations - Serrure	17	A	T	M	247	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	PERRIN SERRURENE	38 640	CLAIX	387 052,65	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 6	Étanchéité	17	A	T	M	248	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	18-déc.-17	LPETANCH	38 320	POISAT	25 276,48	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 7	Menuiserie intérieure bois	17	A	T	M	249	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	L'ART DU BOIS	38 130	ECHROLLES	74 280,16	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 8	Cloisons - Doublages - Faux plafonds - Peinture	17	A	T	M	250	art. 27	MAPA > 209	18 mois	hors gprp	DMM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	LAMBDA ISOLATION	38 180	SEYSSINS	207 173,98	X

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, préciser si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché	Montant en € HT	
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 9	Electricité	17	A	T	M	251	MAPA > 209 art. 27	18 mois	hors grpt	DIM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	SNEF	38 430	MOIRANS	97 509,44	X
			17	A	T	M	252	MAPA > 209 art. 27	18 mois	hors grpt	DIM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	ICS	38 130	ECHIROULES	296 140,22	X
			17	A	T	M	253	MAPA > 209 art. 27	18 mois	hors grpt	DIM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	CIOLH	38 430	MOIRANS	56 336,45	X
Travaux de réhabilitation de l'ex école maternelle St Bruno	lot 11	Revêtement sols durs et sols souples	17	A	T	M	254	MAPA > 209 art. 27	18 mois	hors grpt	DIM_SAG	22-nov.-17	14-déc.-17	CUNY PROFESSIONNEL	01006	BOURG EN BRESSE	24 470,00	X
			17	A	T	M	255	MAPA > 209 art. 27	18 mois	hors grpt	DIM_SAG	22-nov.-17	15-déc.-17	COPAS SYSTEMES	07500	GUILHERAND GRANGES	21 655,00	X
Aménagement mobilier Alliance	lot unique	Aménagement Alliance	17	B	F	M	257	MAPA 25_90 art. 27	12 mois	hors grpt	DIMPL_AL	hors périmètre CAO	6-oct.-17	SARL PERSPECTIVES	33 000	BORDEAUX	X	70 000,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée expirée en année, précisée si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attribuaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT		
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de création d'un escalier de secours extérieur au Musée de Grenoble	lot unique		17	B	P	M	273	Procédure négociée art.30.4°	19 semaines	hors grpt	DIM_SPU	hors périmètre CAO	17-oct-17	VOIE OFF ARCHITECTURE	38 000	GRENOBLE	8 000,00	X
Marché subséquent à l'accord- cadre n°148227	lot unique	5 000 litres de Gascol non router	17	B	F	Z	274	MAPA 25_ 90 art. 27	X	hors grpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	27-juil-17	CHARVET BUANCO	69 266	LYON CEDEX 07	2 800,00	X
Edition du catalogue de l'exposition « De Delacroix à Gauguin. Chefs-d'œuvre dessinés du XIXe siècle	lot unique	Edition du catalogue de l'exposition « De Delacroix à Gauguin. Chefs-d'œuvre dessinés du XIXe siècle	17	B	S	M	277	MAPA 25_ 90 art. 27	8 mois	hors grpt	DAICHL_AL	X	3-oct-17	SOMOGY EDITIONS D'ART	75 011	PARIS	28 000,00	X
Travaux en chaufferie au Muséum d'histoire naturelle	lot 1	chauffage	17	B	T	M	278	MAPA 25_ 90 art. 27	2 mois	hors grpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	22-aout-17	DUMOLARD	38 100	GRENOBLE	46 500,00	X
Travaux en chaufferie au Muséum d'histoire naturelle	lot 2	régulation	17	B	T	M	279	MAPA 25_ 90 art. 27	2 mois	hors grpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	16-aout-17	MOROT SAS	38 120	SANIT EGREVE	11 777,00	X
Travaux en chaufferie au Muséum d'histoire naturelle	lot 3	calorifuge	17	B	T	M	280	MAPA 25_ 90 art. 27	2 mois	hors grpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	18-oct-17	CEH(CALORIFUGES ECHAUDAGES INDUSTRIELS)	38 180	SEYSSINS	10 000,00	X

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, précisée si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Modification	Attributaire	Code postal	Ville	Pris global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT			
Fourniture et pose de pigeonniers démontables	lot unique	Fourniture et pose de pigeonniers démontables	17	B	F	B	282	MAPA 25_90 art. 27	1 an ferme	hors grpt	DAUCPL_AL	hors périmètre CAO	15-nov.-17	SACPA PIGEONS CONTROLE	47 700	CASTELMAUDOUX	X	70 800,00	
Marché subséquent à l'accord-cadre n°164327	lot unique	32 000 litres de Gasoil	17	B	F	Z	283	MAPA 25_90 art. 27	X	hors grpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	28-juil.-17	CHARVET BIANCO	69 289	LYON CEDEX 07		30 496,00	X
Marché subséquent à l'accord-cadre n°164327	lot unique	32 000 litres sans plomb 95	17	B	F	Z	284	MAPA 25_90 art. 27	X	hors grpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	28-août-17	CHARVET BIANCO	69 289	LYON CEDEX 07		33 876,80	X
Square G.Silvestri - Travaux de réalisation d'un terrain de basket, d'un stade Park et espace de repos péripnétrique	lot 2	Terrain de basket	17	A	T	M	286	MAPA > 209 art. 27	3 mois	hors grpt	DECV_BET ESP.PUBLICS	hors périmètre CAO	4-déc.-17	SPORTS ET PAYSAGES	38 360	SASSENAGE		93 560,55	X
Travaux d'aménagement aire de jeux Square DUHAMEL	lot unique	Travaux d'aménagement aire de jeux Square DUHAMEL	17	B	T	M	287	MAPA 25_90 art. 27	X	hors grpt	DECV_BET ESP.PUBLICS	hors périmètre CAO	7-nov.-17	ISERE CLEAN	38 320	POISAT		37 127,75	X
Square Roger Salengro : travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour les 3 à 8 ans	lot unique	Square Roger Salengro : travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour les 3 à 8 ans	17	B	T	M	289	MAPA 25_90 art. 27	4 semaines	hors grpt	DECV_BET ESP.PUBLICS	hors périmètre CAO	16-oct.-17	APY	69 002	LYON		28 221,91	X

OBJET CONSULTATION	N° lot	Châpit du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, précises si reconductible avec nombre et durée périodes reconduction	Groupeement de commandes	Service acheteur	CAO	Modification	Affectataire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché	Montant en € HT	
Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A327	lot unique	10 000 litres de Gazoil non routier	17	B	F	Z	290	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAO	17-sept.-17	DYNEFF	34 060	MONTPELLIER	5 770,00	X
Mise en conformité de la chaudière gaz du centre technique Balzac	lot 1	chauffage	17	B	T	M	291	MAPA 25_90 art. 27	8 semaines	hors gpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	25-sept.-17	DUMOLARD	38 100	GRENOBLE	40 850,00	X
Mise en conformité de la chaudière gaz du centre technique Balzac	lot 2	régulation	17	B	T	M	292	MAPA 25_90 art. 27	8 semaines	hors gpt	DIM_Energie	hors périmètre CAO	4-oct.-17	MOROT SAS	38 120	SAINT EGREVE	24 229,00	X
Travaux de réflexion de la chaudière du local du Prunier sauvage	lot 1	Chauffage	17	B	T	M	294	MAPA 25_90 art. 27	2 semaines	hors gpt	DIM_Transition énergétique	hors périmètre CAO	27-sept.-17	DUMOLARD	38 100	GRENOBLE	31 000,00	X
Travaux de réflexion de la chaudière du local du Prunier sauvage	lot 2	Régulation	17	B	T	M	295	MAPA 25_90 art. 27	2 semaines	hors gpt	DIM_Transition énergétique	hors périmètre CAO	25-sept.-17	MOROT SAS	38 120	SAINT EGREVE	21 814,00	X
Entretien de la Vía Ferrata (maintenance préventive et curative)	lot unique	X	17	B	S	B	296	MAPA 25_90 art. 27	1 an reconductible 2 fois 1 an	hors gpt	DAUCPLAL	hors périmètre CAO	11-déc.-17	SAS TECHFIN	73 800	SAINTE HELENE DU LAC	6 000,00	X

OBJET CONSULTATION	N° lot	Déjàt du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, préciser si renouvelable avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT		
Fourniture, installation et maintenance de bornes "histoire courtes"	lot unique	Fourniture, installation et maintenance de bornes "histoire courtes"	17	B	S	M	298	Procédure négociée art.36.110"	3ans	hors gpt	DIR.RELATIONS CITOYENNES - Sec Accueil des publics	hors périmètre CAO	24-oct.-17	SHORT EDITIONS	38 000	GRENOBLE	15 100,00	X
Achat d'un lave batterie pour la cuisine centrale de la ville de Grenoble	lot unique	X	17	B	F	B	299	MAPA 90_205 art. 27	3 mois	hors gpt	DAUCPL_AL	hors périmètre CAO	17-nov.-17	CUISINE EQUIPEMENT SERVICE	38 320	EYBENS	65 696,00	X
Groupement Ville/CCAS : Marché subséquent aux accords-cadres fourniture et acheminement de gaz naturel	lot 1	Site Ville de Grenoble ayant une consommation de référence sup. à 200 MWh/an	17	Y	F	Z	300	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an	CGC_14-01	DAUCPL_AL	25-oct.-17	15-nov.-17	GEG SOURCES D'ENERGIES	38 000	GRENOBLE	X	1 000 000,00
Groupement Ville/CCAS : Marché subséquent aux accords-cadres fourniture et acheminement de gaz naturel	lot 2	Site Ville de Grenoble ayant une consommation de référence comprise entre 30 et 200 MWh/an	17	Y	F	Z	301	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an	CGC_14-01	DAUCPL_AL	25-oct.-17	15-nov.-17	GEG SOURCES D'ENERGIES	38 000	GRENOBLE	X	900 000,00
Groupement Ville/CCAS : Marché subséquent aux accords-cadres fourniture et acheminement de gaz naturel	lot 3	Site Ville de Grenoble ayant une consommation de référence < à 30 MWh/an	17	Y	F	Z	302	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an	CGC_14-01	DAUCPL_AL	25-oct.-17	15-nov.-17	TOTAL ENERGIE GAZ	92 257	LA GARENNE COLOMBE	X	400 000,00
Groupement Ville/CCAS : Marché subséquent aux accords-cadres fourniture et acheminement de gaz naturel	lot 4	Site CCAS de Grenoble d'une consommation annuelle de réf. sup. à 30 MWh/an	17	Y	F	Z	303	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an	CGC_14-01	DAUCPL_AL	25-oct.-17	15-nov.-17	GEG SOURCES D'ENERGIES	38 000	GRENOBLE	X	1 200 000,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, précisée si reconductible avec nombre et durée période reconduction	Groupement de communes	Service acheteur	CAD	Notification	Attributaire	Code postal	Ville	Pris global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT		
Groupement Ville/CCAS : Marché subséquent aux accords-cadres fournisseur et acheteur de gaz naturel	lot 5	Site CCAS de Grenoble ayant une consommation de référence < 30 MWh/an	17	Y	F	Z	304	Appel d'offres ouvert Art. 66 et 67	1 an	CCG_14-01	DAUPL_AL	25-oct.-17	15-nov.-17	GEG SOURCES D'ENERGIES	38 000	GRENOBLE	X	100 000,00
Aménagement aire de jeux 3/8 ans parc de l'Alliance	lot unique	Aménagement aire de jeux 3/8 ans parc de l'Alliance	17	B	T	M	310	MAPA 25_90 art. 27	3 semaines	hors gpt	DECV_BET ESP PUBLICS	hors périmètre CAD	23-nov.-17	ISERE CLEAN	38 320	POISAT	X	
Maintenance du logiciel pour la vidéo protection	lot unique	Maintenance du logiciel pour la vidéo protection	17	B	S	M	311	MAPA 25_90 art. 27	12 mois	hors gpt	DIR. TRANQUILLITES	hors périmètre CAD	20-nov.-17	CASO SOLUTION PROTECTION	38 113	VEUREY-VORZE		12 500,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A227	lot unique	32 000 litres de gazoil	17	B	F	Z	326	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAD	9-oct.-17	CHARVET BIANCO	69 289	LYON CEDEX 07	X	
Square Bajatière - aire de jeux 3-8 ans	lot unique	X	17	B	T	M	327	MAPA 25_90 art. 27	3 semaines	hors gpt	DECV_ESP.VERTS	hors périmètre CAD	24-nov.-17	ISERE CLEAN	38 320	POISAT	X	
Achat de parkas Haute Visibilité	lot unique		17	B	F	B	334	MAPA 25_90 art. 27	1 an ferme	hors gpt	DAUPL_AL	hors périmètre CAD	27-oct.-17	GENIN SA	38 420	DOMENE	X	60 000,00
Travaux de modernisation du poste de transformation pour un passage au 20KV du complexe sportif Bachelard	lot unique		17	B	T	M	335	MAPA 25_90 art. 27	2 semaines	hors gpt	DIRM_SAG	hors périmètre CAD	20-nov.-17	EEE ALPES DAUPHINE - CITEOS	38 120	SAINTE EGREVE	X	
Marché subséquent à l'accord-cadre n°14A227 achat de carburant	lot unique	Gazole non routier : 10 000 litres	17	B	F	Z	337	MAPA 25_90 art. 27	X	hors gpt	DECV_AT.MECA	hors périmètre CAD	2-nov.-17	DYHEFF	34 060	MONTPELLIER	X	
50 ans des JO Location d'une patinoire temporaire au Palais des Sports	lot unique		17	B	F	B	338	MAPA 25_90 art. 27	4 mois	hors gpt	DIR.COM-EVENEMENTIEL	hors périmètre CAD	27-déc.-17	SYNENGLACE	68 990	HEIMSBRUNN	X	89 000,00

OBJET CONSULTATION	N° lot	Objet du lot	Numéro du marché			Procédure	Durée exprimée en années, praticable avec nombre et durée période reconduction	Groupement de commandes	Service acheteur	CAO	Notification	Attributaire	Code postal	Ville	Pris global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché Montant en € HT
Travaux de ventilation de la salle de stockage piano du conservatoire à rayonnement régional de Grenoble	lot 1	ventilation	17	B	T	M	339	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	15-nov.-17	ENTREPRISE SALLEE	26 000	VALENCE	17 631,08	X
Travaux de ventilation de la salle de stockage piano du conservatoire à rayonnement régional de Grenoble	lot 2	régulation	17	B	T	M	340	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	15-nov.-17	MOROT SAS	38 120	SAINT EGREVE	12 436,00	X
Travaux de ventilation de la salle de stockage piano du conservatoire à rayonnement régional de Grenoble	lot 3	calorifuge	17	B	T	M	341	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	15-nov.-17	ALPES ISOLATION	38 610	GIERES	2 931,00	X
Contrat de maintenance de l'infrastructure radio Tetra	lot unique		17	B	I	M	357	Procédure négociée art.30.137.c	hors gpt	hors périmètre CAO	18-déc.-17	SYSOO	69 153	DECINES	X	44 500,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°146227 achat de carburant	lot unique	32 000 litres de gazole	17	B	F	Z	358	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	16-nov.-17	CHARVET BLANCO	69 289	LYON CEDEX 07	32 704,00	X
Prestation de service pour suivi annuel des esstances	lot unique	X	17	B	S	M	360	Procédure négociée art.30. g°	hors gpt	hors périmètre CAO	5-déc.-17	SIGMA RISK	69 001	LYON	1 390,00	X
Marché subséquent à l'accord-cadre n°146227 achat de carburant	lot unique	6 000 litres de GNR	17	B	F	Z	361	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	29-nov.-17	DYNEFF	34 060	MONTPELLIER	3 744,00	X
Marché subséquent à l'accord-cadre n°146227 achat de carburant	lot unique	32 000 litres de sans plomb	17	B	F	Z	362	MAPA 25_ 90 art. 27	hors gpt	hors périmètre CAO	29-nov.-17	CHARVET BLANCO	69 289	LYON CEDEX 07	36 544,00	X

Annexe emprunts 2017 Rendu Acte

1) Réalisation de nouveaux emprunts :

Banque / Référence du contrat	Montant contractualisé	Montant prévisionnel de l'emprunt 2017	Durée (en années)	Périodicité	Taux d'intérêts	Date d'encaissement	Frais de dossier	Budget concerné
Caisse des Dépôts et Consignations 2017 n°44879	1 739 716,00 €	0,00 €	20	trimestrielle	Taux fixe à 0%	A déterminer	0 €	Budget Principal
Caisse des Dépôts et Consignations 2017 n°44879	1 172 095,00 €	0,00 €	20	trimestrielle	Taux fixe à 1,71%	A déterminer	703**	Budget Principal
Caisse des Dépôts et Consignations 2017 n°44879	943 341,00 €	0,00 €	20	trimestrielle	Taux fixe à 1,71%	A déterminer	566***	Budget Principal

*** Ces frais de dossiers seront réglés en 2018 au moment du versement des fonds.

9-

ANNEXE 1 à la délibération n° 3983
1) Conseil municipal du 5 février 2018 - Attribution de subventions suite à la réunion du comité d'avis du 15 janvier 2018
Tableau récapitulatif

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du Comité d'avis	Montants subvention DAC 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés pour 2018	Montants proposés pour 2018	Position du comité d'avis
Patrimoine	AMIS DU MUSÉUM DE GRENOBLE	Programme d'activités de mise en valeur des collections et de la programmation du muséum de Grenoble	6 000€		1 988€	6 000€	6 000€	favorable
Livre	ANAGRAMME	Programme d'activités (festival l'Échappée Noire, lectures et actions culturelles)	8 500€	6 000€	6 729€	13 000€	8 500€	favorable
Livre	ASSOCIATION ÉTUDIANTS MAS-TER DIFFUSION CULTURE (AEMD)	Participation au PRINTEMPS DES POÈTES	1 000€			1 000€	1 000€	favorable
Musiques	BARBARIN ET FOURCHU	Programme d'activités autour du spectacle vivant à la salle noire (créations, diffusions et actions culturelles)	28 500€		41 093€	35 000€	28 500€	favorable
Théâtre	CENTRE DES ARTS DU RÉCIT EN ISÈRE	Organisation du festival des Arts du Récit en Isère autour du conte et programme d'activité de la scène conventionnée	15 000€			20 000€	15 000€	favorable
Musiques	CENTRE INTERNATIONAL DES MUSIQUES NOMADES	Programmation et actions culturelles (saison et festival de musique Détours de Babel)	175 216€		9 200 €	180 000€	175 216€	favorable
Danse	COMPAGNIE FRANÇOIS VEY-RUNES - ASS 47/49	Projet de création chorégraphique « Moebius », diffusion et action culturelle	10 000€		2 270€	15 000€	10 000€	favorable
Théâtre	COMPAGNIE ALAIN BERTRAND ASS	Projet de création théâtrale « Georges Dandin », diffusion de pièces du répertoire de la compagnie				2 990€	0	défavorable

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du Comité d'avis	Montants subvention DAC 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés pour 2018	Montants proposés pour 2018	Position du comité d'avis
Danse	COMPAGNIE LES MUTINS	Projet de création chorégraphique amateur encadrée par des professionnels "ZANZIBAR (DIP-ITYQUE)»	1 500€		861€	2 000€	2 000€	favorable
Théâtre	COMPAGNIE LES VOISINS DU DESSOUS	Projet de création théâtrale « PRÉSENCE(S) », diffusion et action culturelle	15 000€			15 000€	15 000€	favorable
Danse	COMPAGNIE PASCOLI - ASS TERMINAL DANSE	Projet de création danse dans les bibliothèques de Grenoble et projet de création dans les EH-PAD, diffusion et action culturelle	6 000€			15 000€	6 000€	favorable
Théâtre	CREARC/CENTRE DE CRÉATION DE RECHERCHE ET DES CULTURES	Programme d'activités autour du spectacle vivant, organisation des Rencontres du Jeune Théâtre Européen	30 000€		29 247€	35 000€	30 000€ plus 3 000€ au titre de l'Action internationale et européenne	favorable
théâtre	ÉPI D'OR-OPHELIA THÉÂTRE	Projet de création théâtrale « Les bords du Monde », organisation du Festival International de Théâtre Action, accompagnement de la pratique théâtrale amateur (groupe mange-cafard)	14 000€		1 103€	30 000€	14 000€	favorable
Danse	ÉPIDERME	Projet de création chorégraphique « Toucher pas touché, Ne pas se jeter sur la voie publique », diffusion et action culturelle	10 000€			15 000€	10 000€	favorable
Cinéma	FA SOL LATINO	Organisation du festival OJOLOCO autour du film ibérique et latino américain	2 000€		1 280€	2 750€	2 000€	favorable
Danse	FESTIVAL DANSE BEAUREGARD	Organisation du festival de danse Beauregard				5 000€	0	défavorable

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du Comité d'avis	Montants subvention DAC 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés pour 2018	Montants proposés pour 2018	Position du comité d'avis
Musiques	HARMONIE DE GRENOBLE	Accompagnement de la pratique musicale amateur	22 800€	800€	4 003€	25 000€	23 000€	favorable
Patrimoine	HISTOIRES DE...	Programme histoire et patrimoine grenoblois 2018	15 000€	6 500€		21 350€	15 000€	favorable
Musiques	JAZZ CLUB DE GRENOBLE	Organisation du GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE JAZZ FESTIVAL et programmation de concerts à la salle Stendhal	10 000€		1 847€	20 000€	10 000€	favorable
Théâtre	LA FABRIQUE DES PETITES UTOPIES	Projet de création théâtrale « Mondofoley - Questionner et jouer le monde » et « Drac et dragoannes », diffusion et action culturelle	15 000€	20 000€		38 500€	15 000€	favorable
Musiques	LA FABRIQUE OPÉRA - GRENOBLE	Projet de création amateur encadrée par des professionnels « Opéra CARMEN »	4 000€		4 503€	15 000€	4 000€	favorable
Musiques	LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS RÉUNIS	Accompagnement de la pratique musicale amateur autour du jazz (orchestre MICROMEGA), créations du collectif	8 000€			15 000€	8 000€	favorable
Cinéma	LA MAISON DE L'IMAGE	Programme d'éducation à l'image et aux médias, organisation de l'exposition du mois de la photo	51 500€		59 934€	53 000€	51 500€	favorable
Théâtre	LA MARMITE	Projet de création théâtrale amateur encadrée par des professionnels	15 000€		15 945€	15 000€	15 000€	favorable
Cinéma	LE CINÉ CLUB DE GRENOBLE	Sensibilisation à la culture cinématographique au cinéma Juliet BERTO ; organisation autour du courant artistique slovène NSK II Neue Slowenische Kunst de la manifestation	5 000€	1 000€	2 812€	9 000€	5 000€	favorable

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du Comité d'avis	Montants subvention DAC 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés pour 2018	Montants proposés pour 2018	Position du comité d'avis
Musiques	LE STUD	Programme d'activités de la salle de l'Ampérage autour des musiques actuelles	90 000€		2 952€	90 000€	90 000€	favorable
Théâtre	LES COMPAGNIES RÉUNIES	Fonctionnement du Théâtre des Peupliers (accueil de compagnies théâtrales)	2 800€		49 786€	2 900€	2 900€	favorable
Musiques	LES HARMONIQUES DU NÉON	Projet de création radiophonique et d'action culturelle	3 000€			7 000€	3 000€	favorable
Théâtre	LES VEILLEURS (COMPAGNIE THÉÂTRALE)	Projets de créations théâtrales « LA MIGRATION DES CANARDS & CABARET OPÉRATIQUE PARTICIPATIF », diffusion et action culturelle	10 000€			15 000€	10 000€	favorable
Arts plastiques	LIEU D'IMAGES ET D'ART (LIA) - CENTRE D'ART BASTILLE (CAB)	Programme d'activités autour de l'art contemporain	15 000€	5 000€		25 000€	15 000€	favorable
Cinéma	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE-CINÉMA LE MELIÈS-FOL 38	Programme d'activités autour de l'éducation à l'art et à la culture cinématographique au Cinéma Le Méliès	26 000€			50 000€	26 000€	favorable
Musiques	L'OREILLE EN FÊTE - MUSÉE EN MUSIQUE	Organisation d'une saison musicale au Musée de Grenoble	28 500€		5 787€	30 000€	28 500€ plus 1 400€ au titre de l'Action internationale et européenne	favorable
Cinéma	MAISON DES ENSEIGNANTS & ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Organisation des festivals de cinéma " Biennale CINEDUC " et " Ecrans junior Isère "	0		1 509€	13 500€	4 000€	favorable
Danse	POÉTIQUES INDUSTRIES	Projet de création pluridisciplinaire « Pièces à vivre », diffusion et action culturelle	10 000€		2 251€	25 000€	10 000€	favorable

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du Comité d'avis	Montants subvention DAC 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés pour 2018	Montants proposés pour 2018	Position du comité d'avis
Musiques	RETOUR DE SCENE-DYNAMUSIC	Organisation du festival MAGIC BUS et production de la compilation CUVÉE GRENOBLOISE	16 000€	14 000€		20 000€	16 000€	favorable
Arts plastiques	SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE GRENOBLE (SADAG)	Accompagnement de la pratique amateur dans le domaine des arts plastiques	900€		6 600 €	1 700€	900€	favorable
Patrimoine	SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE GRENOBLE	Programme d'activités de mise en valeur des collections et de la programmation du Musée de Grenoble	7 600€		17 065€	7 600€	7 600€	favorable
Livre	SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS DAUPHINOIS	Édition des CAHIERS DE L'ALPE suite aux conférences organisées par l'association	400€			1 900€	400€	favorable
Arts plastiques	SPACEJUNK	Programmation et action culturelle dans le cadre du Centre d'Art SPACEJUNK et du GRENOBLE STREET ART FESTIVAL ; participation au festival Géopolart	42 300€		7 900 €	83 300€	42 300€ dont 2 300€ au titre de l'Action internationale et européenne	favorable
Divers	UNIVERSITÉ INTER AGES DU DAUPHINE	Programme d'activités autour de la transmission des savoirs et des pratiques artistiques	4 000€		5 300€	4 500€	4 000€	favorable

2) Conseil municipal du 5 février 2018 - Attribution de subventions aux opérateurs structurants - Exercice budgétaire 2018 Tableau récapitulatif

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montants subvention 2017	Montants subvention exceptionnelle 2017	Avantages en nature 2017	Montants demandés 2018	Montants votés en décembre 2017	Montants proposés CM 05/02/2018
Cinéma	CINÉMATHEQUE DE GRENOBLE	Programmation et actions culturelles autour de l'art et la culture cinématographique, organisation du festival du film court en plein air	95 000€	15 000€	79 052€	100 000€	47 500€	47 500€
Arts plastiques	CNAC/CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN - LE MAGASIN	Programme d'activités autour de l'art contemporain	206 524€		195 768€	206 524€		206 524€
Musiques	CULTUR'ACT - LE PRUNIER SAUVAGE	Programme d'activités autour du spectacle vivant au Prunier Sauvage	70 000€	10 000€	21 293€	120 000€	35 000€	55 000€ (35 000 € Culture , 10 000€ Jeunesse, 10 000€ Action territoriale)
Théâtre	ESPACE 600 (ASSOCIATION)	Programme d'activités autour du théâtre jeune public à l'Espace 600	191 720€		103 390€	191 720€	95 860€	95 860€
Théâtre	MJC PREMOL	Programme d'activités du théâtre Prémol autour du spectacle vivant	50 000€			50 000€	25 000€	25 000€
Musiques	MUSIQUES CRÉATIVES DU SUD	Programme d'activités autour du spectacle vivant du nouveau théâtre Sainte-Marie d'en-Bas	123 500 €		47 000€	123 500 €	61 750€	61 750€
Danse	PIED A COULISSE (LE) - LE PACIFIQUE/CDC	Programme d'activités autour de la danse contemporaine au Pacifique	75 000€			85 000 €	37 500€	37 500 €

21.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
AFFECTATIONS DES SUBVENTIONS 2018**

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS									
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2017	Objet de la subvention proposée	Subvention 2018			
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	Avantage en nature	proposée	
2 avenant financier	Boxing Club Multisports Villeneuve	27-févr-17	31-déc-2020	43 235 €	Fonctionnement 2018 - détachement 1er semestre	1 300 €	0 €	20 967 €	
2 avenant financier	Comité des Fêtes Boulistes de Grenoble	23-févr-17	31-déc-2020	10 000 €	Fonctionnement 2018	0 €	95 844 €	4 000 €	
2 avenant financier	Grenoble Isère Métropole Patinage (GIMP)	24-févr-17	31-déc-2020	97 150 €	Fonctionnement complémentaire 2018	5 600 €	0 €	45 425 €	
2 avenant financier	Grenoble Tennis	23-févr-17	31-déc-2020	110 000 €	Fonctionnement 2018 Trophée de la ville de Grenoble	0 €	0 €	110 000 € 22 000 €	
2 avenant financier	Office Municipal des Sports de Grenoble (OMS)	27-févr-17	31-déc-2020	70 500 €	Fonctionnement 2018	0 €	5 781 €	70 500 €	
Total									272 892 €

AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE									
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2017	Objet de la subvention proposée	Subvention 2018			
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	Avantage en nature	proposée	
3 avenant financier	Grenoble Roller	24-févr-17	31-déc-2020	3 600 €	Organisation des "randos roller" 2018	0 €	0 €	3 600 €	
Total Général									276 492 €

ANNEXE DELIBERATION

FOIRE DES RAMEAUX 2018

N° 35-3891

DROITS DE PLACES DES METIERS (augmentation 2,5%) Tarifs des droits de place pour 23 jours exploitation soit du 24 mars au 15 avril 2018	TARIFS 2017	TARIFS 2018
Pour les métiers ayant plus de 10 places assises, et pour l' ensemble des stands jusqu'à 210 m2	11,31 €/m ²	11, 59 €/m2
Pour les métiers n'excédant pas 10 places assises, y compris les autos tamponnantes et Grand Huit, trains fantômes et les métiers sur rails, le tarif est à tranche dégressive : <ul style="list-style-type: none"> ● 1ère tranche : de 0 à 50 m² ● 2ème tranche : de 50 à 120 m² ● 3ème tranche : au dessus de 120m² 	11,31 €/m ² 7,28 €/m ² 4,58 €/m ²	11, 59 €/m2 7,46 €/m2 4,69 €/m2
Pour les gros métiers ayant plus de 210 m ² , le tarif est à tranche dégressive : <ul style="list-style-type: none"> ● 1ère tranche : de 0 à 120 m² ● 2ème tranche : de 120 à 500 m² ● 3ème tranche : au dessus de 500m² 	11,31 €/m ² 7,28 €/m ² 4,58 €/m ²	11, 59 €/m2 7,46 €/m2 4,69 €/m2
DROITS DE PLACES DES HABITATIONS : CARAVANES -CAMPINGS- et toutes autres formes d'hébergement des forains		
Les tarifications s'élèveront comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ● 1ère caravane : ● 2ème caravane : ● 3ème caravane: ● au-delà, toute caravane supplémentaire ● toute caravane non déclarée ● pour tout forain ne disposant pas de caravane sur le site, forfait de participation aux frais liés à la gestion des déchets et à la sécurité 	140,00 € 100,00 € 60,00 € 40,00 € 800,00 € 120,00 €/forain	140,00 € 100,00 € 60,00 € 40,00 € 800,00 € 120,00 €/forain
APPAREILS AUTOMATIQUES ET DISTRIBUTEURS DE BOISSONS		
<ul style="list-style-type: none"> ● appareils automatiques : ● distributeurs de boissons : 	60,00 € 140,00 €	60,00 140,00
LOCATION DE CONTAINERS (obligatoire pour la gestion des déchets des métiers de bouche)		
<ul style="list-style-type: none"> ● location de containers : 	40€/containers	40€/containers
LOCATION TOILETTES POUR OUVRIERS - FAMILLES DES FORAINS (participation financière obligatoire pour les forains titulaires et de passage qui ne mettent pas à disposition de leurs ouvriers et familles des toilettes dans les caravanes et campings)		40 €/famille